

L'équipe Dupré victorieuse à Lachenaie

- ☐ Le nouveau maire élu avec une confortable majorité de 552 voix sur son adversaire

LES RESULTATS DES ELECTIONS MUNICIPALES DANS LA REGION

Nos lecteurs trouveront dans cette édition toutes les informations à propos des élections municipales à Bois-des-Filion, Sainte-Anne, Saint-Roch, La Plaine.



Le nouveau maire, M. Roland Dupré, a réussi avec une équipe de six candidats, à vaincre la puissante organisation de M. J.-Edouard Sarrazin.

- ☐ L'équipe "LE POINT" dispose des six candidats de l'ex-maire et d'un indépendant
- ☐ Un recomptage judiciaire sera demandé par M. Yvan Meunier, le siège 3 ayant été remporté par seulement 10 voix

(Page B-6: l'ensemble de nos informations)

Une subvention de \$390,849 à Saint-Louis pour onze rues dans "La Seigneurie"

(Page A-10: notre article)

L'AFFAIRE MASCOUCHE - OUEST:

- ☐ Le processus est en marche pour bloquer l'expansion domiciliaire dans le secteur
- ☐ L'aqueduc seulement: un estimé de \$2,286,680
- ☐ Dernière heure: Québec veut-il aussi imposer les canalisations d'égouts dans Mascouche-Ouest

(Page B-1: l'ensemble de nos informations)

- Le sculpteur Germain Bergeron expose ses oeuvres au musée de Joliette

Page A-6

- A Saint-Louis: 55 familles dans la boue depuis des semaines

Page A-21

LES ELECTIONS PROVINCIALES

Dans cette édition: un reportage photographique sur les opinions de personnes interrogées samedi matin aux Galeries de Terrebonne

Une information politique complète de quatre pages sur les élections provinciales qui se termineront le lundi soir 15 novembre

Le Café-Théâtre du Centre culturel présente Louise Bernier le 13 novembre

Les mots, l'instinct, la foi en son essence propre, la croyance en tous et en tout, la confiance dans le destin et le travail, l'implication véritable en une chose entreprise, fleurissent nonchalamment le langage de Louise Bernier, jeune interprète des Vingeault, Ferland, Jacob, Tanguay et plusieurs autres encore. Nonchalamment peut-être, mais féroce aussi, puisque Louise Bernier évoque l'image d'une bombe bourrée de dynamite bien tassée et à qui il ne manquerait qu'une minuscule étincelle pour provoquer l'un des plus grands feux de bengale du monde de la chanson. C'est du moins l'impression qu'elle dégage.

Louise Bernier que l'on dit aussi de la relève, ne chante que depuis trois ans. C'est en gagnant une seconde place au festival de la chanson de Granby que Louise s'est vrai-



Louise Bernier: "Tout a de l'importance mais tout est souvent absurde".

ment sentie impliquée dans la chanson et qu'elle a décidé par le fait même de faire de la scène. On l'a vue sur celle du Patriote en première partie des récitals de Léveillé, Ferland, Chez Clairette, au Théâtre de la Marjolaine, à Eastman, où elle a joué "Juil-

let doux" au début de l'été et dernièrement, elle terminait une série de spectacles à la nouvelle boîte à chansons au "P'tit Lutin" à Ste-Adèle.

Poète dans l'âme tout en ayant les pieds bien à terre, Louise affirme que tout a de l'importance mais qu'aussi tout est souvent absurde est par la même voie, ce qui est absurde a souvent de l'importance. Ce qui compte dans

tout cela, c'est de se débarrasser de "ses bibittes" et de cet espèce de barrage psychologique formé de tout ce que l'on nous a inculqué pendant notre éducation.

Cette façon de percevoir les choses vous pourrez la vivre en assistant à son spectacle au Centre Culturel de Terrebonne, 766 rue Lachapelle, le 13 novembre 1976.

Un permanent au CCT: ça presse!

ACTUELLEMENT: Pour le Centre Culturel de Terrebonne, la phase d'implantation est terminée et bien terminée car cet automne seulement, 21 activités sont en cours. Pour n'en énumérer que quelques-unes, il y a des ateliers de photographie, de peinture, de folklore, de théâtre, etc... Au chapitre des cours, nous avons entres-autres, la sérigraphie, le macramé, la photographie le folklore, les sciences naturelles, peinture, etc... De plus il y a toutes les activités spéciales comme les spectacles cha-

que semaine, le ciné-club et les festivités. Ces ateliers, cours et autres, il faut les préparer, les organiser, les lancer et par la suite les évaluer afin que l'expérience serve à quelque chose. Nous devons donc nous rendre à l'évidence, le C.C.T. EST EN PLEIN EXPANSION.

EN 1976 UN REFUS: Lors de la présentation de son budget pour 1976, le conseil exécutif du C.C.T. essuya un refus de la part du conseil municipal quant à la subvention de la moitié du salaire d'un permanent pour le Centre Cultu-

rel. Encore une fois, tous les bénévoles du Centre se retroussèrent les manches (qui étaient déjà rendues aux épaules) afin de continuer le travail entrepris en 1974. Tous ces bénévoles, il faut bien le comprendre sont prêts à continuer le travail entrepris mais leurs manches étant rendues où elles le sont, il faudrait absolument que la demande d'un permanent soit considérée très sérieusement par le conseil municipal si on ne veut pas que tous les bénévoles se promènent sans chemise.

Le rôle du permanent:

Un permanent au Centre Culturel serait chargé de la direction du Centre en général. Il planifiera l'utilisation des locaux, la programmation, les projets à long terme, la mise en marché, le contrôle et l'évaluation des objectifs. Il assurera une permanence à l'Accueil, agira comme personne ressource auprès des groupes, verra à l'entretien des locaux et à la mise à jour des dossiers.

Excavation Beauregard continuera

La compagnie Excavation N. Beauregard Inc. de Mascouche (474-2580) nous informe qu'elle continuera à servir le public à l'avenir comme jusqu'à maintenant en offrant ses services pour terrassement, transport, location de pelle, pépinière, camions, etc.

La famille Normand Beauregard tient à remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Normand Beauregard le 26 octobre dernier.

Comme vous pouvez vous en rendre compte un permanent au Centre Culturel de Terrebonne, ce n'est pas un luxe, c'est une urgence.

Raymond Mailhot,
responsable de
la publicité du C.C.T.
471-9160

CINEMA TERREBONNE

Tél.: 471-3121 (24 heures)

Le film qui a bouleversé
des milliers de spectateurs.



L'AUTRE VERSANT DE LA MONTAGNE

(Version française de "THE OTHER SIDE OF THE MOUNTAIN")

POUR
TOUS

POUR UNE SEMAINE COMPLETE!
DE VENDREDI 12 AU
JEUDI 18 INCLUSIVEMENT
TOUS LES SOIRS A 7H45

Pour les jeunes:
Samedi et dimanche
à 2h

Entrée \$1.25
En programme double:



La kermesse des Aigles

VERSION FRANCAISE DE "THE GREAT WALDO PEPPER" EN COULEURS

Prenez la vie du bon côté - Venez au Cinéma Terrebonne



Ferronnerie
M. JACQUES Ltee
Quincaillerie
"RO-NA"
 Livraison gratuite
471-3333

803, St-Pierre
 coin Ste-Marie
 TERREBONNE

LA REVUE DE TERREBONNE

Terrebonne, le mercredi 10 novembre 1976

TOUTES LES NOUVELLES QUI VALENT D'ÊTRE PUBLIÉES

CHAUSSURES MIRACLE

100 tonnes de
 chaussures
 "Grand choix
 bas prix"

564, boul. des Seigneurs
 Terrebonne 471-1977

As-tu ton agenda '77?

Si non, c'est le temps de l'en procurer un. Nous, les Jeannettes de Terrebonne, voulons financer nos camps et nos activités grâce à votre générosité.

En achetant cet agenda, vous ferez d'une pierre deux coups. Eh! Oui, car en plus d'avoir un agenda très pratique à \$1 l'exemplaire, vous aurez la satisfaction d'aider un mouvement où 28 petites filles ne demandent qu'à faire des activités intéressantes et apprendre beaucoup lors des camps.

Chacun sait que la vie coûte cher, et qu'un mouvement comme le nôtre ne doit

pas s'arrêter à cause de cet obstacle.

Donc, vous aurez peut-être la visite d'une jeannette durant les deux semaines à venir. Si personne n'est venu vous voir et que vous désirez vous procurer cet agenda, vous n'avez qu'à passer au bureau de La Revue de Terrebonne, à 184, St-André, et je me ferai un plaisir de vous en remettre un.

Nous comptons sur vous, qui, j'en suis sûr, êtes toujours prêt à aider les Jeannettes de Terrebonne à occuper leur loisirs d'une façon saine et passionnante.

Thérèse Daneault,
 Assistante-animatrice

Ici et là

Voici, glanées dans les journaux régionaux, quelques informations susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

- Depuis le 8 novembre, neuf magasins de meubles de la région Joliette-Montcalm fermeront leurs portes toute la journée le lundi. Ainsi en a décidé une nouvelle association qui vient d'être formée sous la présidence de M. Roger Dion. Cette même politique commerciale serait en vigueur dans les régions de Québec et de Trois-Rivières. (L'ACTION de Montcalm)
- La ville de Sainte-Thérèse vient de recevoir un chèque de \$5,000 du Haut-

Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports comme assistance pour activités socio-culturelles (LA VOIX DES MILLE-ILES).

- Le conseil municipal de Saint-Paul l'Ermitage a décidé à sa majorité de changer le nom de la ville pour "Ville Le Gardeur". Il y aura consultation auprès de la commission d'urbanisme, de la Chambre de Commerce et des autres groupements afin de fixer la date d'entrée en vigueur de la nouvelle appellation (L'ARTISAN).
- La municipalité de Saint-Esprit a l'intention d'adopter un plan directeur de zonage (L'ACTION).
- La clôture des fêtes qui marquaient le 30 octobre le 25e anniversaire du diocèse de Saint-Jérôme, ont remporté un succès mitigé; il n'y avait que 500 personnes à la polyvalente de cette ville (L'ECHO DU NORD).
- Therrien Inc. de Saint-Antoine des Laurentides a obtenu le contrat du conseil scolaire de Sainte-Thérèse pour la réfection du système électrique dans l'école Saint-François, à Sainte-Anne des Plaines (LA VOIX DES MILLE-ILES).

Décorations lumineuses

L'Hydro-Québec, région Laurentides, informe les municipalités, les marchands et les associations de son territoire qu'elle ne pourra, cette année, raccorder à son réseau d'électricité les décorations lumineuses communautaires traditionnellement installées au temps des fêtes, à cause des priorités conséquences du conflit de travail qui a perturbé les activités générales de l'Hydro depuis le 22 mars.

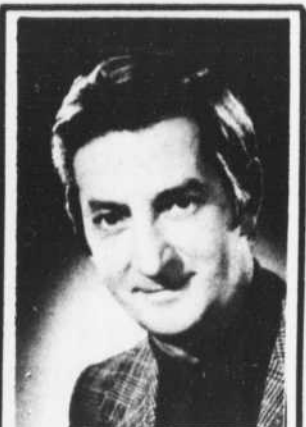
Participez au souper des hommes d'affaires et aidez le Club Optimiste

Le souper traditionnel des hommes d'affaires (ce qui comprend évidemment les dames...) organisé par le Club Optimiste de Terrebonne, aura lieu le mardi soir 16 novembre au restaurant Bellavista de Duvernay. On a fixé à \$40 le couvert de cinq services, dont trois entrées, rôti de boeuf au jus et vins appropriés.

Tous les profits, naturellement, seront versés au fonds d'aide à la jeunesse du Club Optimiste.

Le responsable de la rencontre est M. Réal Forest avec qui on peut communiquer pour plus d'informations ou réservation de billets à

477-0726 le jour ou 477-0654 le soir.



VOICI MA CARTE...



Cette carte de visite pourrait vous être fort utile lorsque vous désirez obtenir des renseignements additionnels au sujet de programmes du gouvernement, d'assurance-retraite ou de régimes de bénéfices pour les employés.

Mais il y a mieux. Écrivez ou téléphonez à

LIONEL DURAND
 Bur.: 438-1231
 Après 5h p.m.
 Rés.: 471-6220
 TERREBONNE



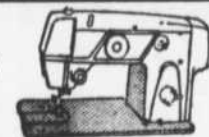
La Métropolitaine

Où l'avenir, c'est tout de suite

Achat d'une propriété

M. Jean Thivierge s'est porté acquéreur récemment de la propriété qui appartenait il y a quelques années à M. Léopold Allard, angle du boulevard des Braves et de la rue Saint-Louis. Cette maison ancienne, située dans le secteur historique de Terrebonne, abritait ces dernières années le restaurant "L'eau au moulin".

BERNINA — OMEGA



• VENTE ET SERVICE
 • REPARATION
 toutes marques garantie.
 Centre de Couture
 "Terrebonne"
 J.C. PLANTE (prop.)
 471-8386



JACQUES
 474-1235



Prudentielle

HAMEL

**1110 DUFORT 1114
 MASCOUCHE**

Planification familiale

Assurance-vie - Protection revenu - Assurance collective
 Epargne-retraite déductible d'impôt - Rentes REER



Sur rendez-vous: de 10h. a.m. à 11h. p.m. tous les jours



JEAN
 474-1423

CONFIEZ-LE A

RAYMOND TV enr.
 VENTE SERVICE LOCATION

NOUS DESSERVONS:
 TERREBONNE • ST-FRANCOIS
 MASCOUCHE • BOIS-DES-FILION
 LA PLAINE • STE-ANNE-DES-PLAINES
 LACHENAIE

471-6043

UN TELEVISEUR VOUS EST PRETE GRATUITEMENT
 PENDANT QUE L'ON REPARÉ LE VOTRE

POUR UN SERVICE RAPIDE ET COURTOIS

Votre téléviseur
 fait défaut?



La Fabrique de Terrebonne adoptera son budget de 1977 d'ici peu

Il y aura convocation d'une assemblée de la Fabrique de Terrebonne la semaine pro-

chaine pour l'adoption du budget de l'année 1977. Par ailleurs, les paroissiens de Saint-Louis-de-France de Terrebonne seront convoqués d'ici quelques semaines à une assemblée générale qui aura deux objectifs: l'adoption du budget préparé par les marguilliers et l'élection de deux marguilliers.

Deux de ceux-ci terminent leur mandat cette année, soit Mme Margo Dugré et M. Yves Chartrand.

Rappelons enfin qu'à cette importante réunion de paroisse, on demandera aux paroissiens la ratification des emprunts qui devront être faits pour liquider la dette obligataire de \$105,000 due le 15 décembre.

Selon M. le chanoine Charles Lussier, les paroissiens ayant été très généreux depuis quelques années, on n'aura à emprunter qu'un montant variant entre \$20,000 et \$25,000 sur cette dette. Il n'est donc pas question d'emprunt par obligations.



En l'église Saint-Louis-de-France de Terrebonne, le samedi 16 octobre, a été béni le mariage de Francine, fille de M. et Mme Jean-Claude Vezeau et Pierre, fils de M. et Mme Marcel Deslauriers. La réception avait lieu à la salle Le Patio, rue Chapleau. Nos félicitations et meilleurs vœux.

REMERCIEMENTS THOUIN

La famille de M. Josaphat Thouin remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès, le 25 octobre 1976, de M. Josaphat Thouin, soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes qui ont omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



monuments

TOUS GENRES • TOUS PRIX

AUSSI: LETTRAGE DE MONUMENTS

Lucien et François Charbonneau

471-8033 - 471-8056

Terrain d'échantillons, face au 45, Chapleau

LUCIEN CHARBONNEAU & CIE

52, rue Lepage Terrebonne

Aussi: pierre à bâtisses



Directeurs de funérailles
Roland Thuot

Membre de la Corporation des
thanatologues du Québec (A406)

Cyrille Joyal

471-4092

A VOTRE DISPOSITION

AMBULANCE TERREBONNE ENR

471-3809

SI OCCUPE: **471-4092**



DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Léopold Guay - Yvon Guay - Jean Guay

Membres diplômés de la Corporation des
thanatologues du Québec.

756, Saint-Louis

Bureau: 284, Saint-André

471-3832

AMBULANCE

JOS. GUAY & FILS

Tél.: **471-3832**



LE CHOEUR 12,012 donnera un concert le dimanche 4 novembre, à compter de 8h à la polyvalente Armand-Corbail de Terrebonne, invité de l'AFEAS de cette ville.

Vous êtes invités au concert du Choeur 12,012 au profit de l'AFEAS dimanche

Les membres de l'AFEAS de Terrebonne vous invitent cordialement à assister, ce dimanche soir 14 novembre, à compter de 8h au concert qui sera donné par le Choeur 12,012 sur la scène de la polyvalente Armand-Corbail.

Le Choeur 12,012 interprétera des chansonnettes françaises et québécoises. Dirigé par Guy Favreau depuis 1960, ce chœur formé de

quinze chanteurs et trois instrumentistes, passe du semi-classique à Bécaud, Leclerc, Vigneault, Beau Dommage avec facilité.

On pourra réserver ses billets dès maintenant en communiquant avec la responsable, Marie-Claire St-Jean au 471-8685. Les billets à l'entrée seront en vente au prix de \$3 l'unité.

Souper canadien au profit du mouvement scout de Lachenale

Il reste quelques billets pour le souper canadien qui aura lieu le samedi 20 novembre à compter de 7h à la salle des Chevaliers de Colomb, au 505, rue Thérberge, à Terrebonne.

Une coupe de vin sera servie au début du repas et il y aura un permis complet de la Société des alcools. Vous pourrez danser au son de l'orgue de Jannot Dufour. Durant la soirée, de très beaux prix de présence seront tirés au sort.

La soirée sera au profit du Mouvement scout de Lachenale.

On peut se procurer des billets en communiquant avec les personnes suivantes:

Mme Reina Cantin (471-3475), Mme Cécile Harvey (645-0587), Mme Bernadette Savard (471-6705), Mme Colette Goudreau (585-1051), Mme Muguette Campeau (471-9337), Mme Jeannette Pitre (471-8091), Mme Louise Morand (471-6989), Mme Michèle Pelletier (581-7859), Mme Pierrette Vaillant (471-3073), M. Rolaire Lalancette (471-3312). (Mme Muguette Campeau, publ.).

Assemblée du conseil au CLSC jeudi

Il y aura assemblée du conseil d'administration du Centre local de services communautaires CLSC ce jeudi 11 novembre, à compter de 19h30 au local du 978, rue Moody, à Terrebonne.

On y présentera le rapport financiers pour la septième période, un plan d'organisation, le rapport du comité des inondés et les projets de construction avec un rapport du comité.

Le Centre communautaire de BDF

En raison d'une diminution de budget, le Centre communautaire de Bois-des-Filion n'a plus que cinq personnes à la disposition du public, soit la promotrice, Mme Claudette Séguin, une secrétaire à temps partiel, Mme Liliane Saint-Louis, deux aides auxiliaires et un journalier.

A cause de cette diminution, le Centre sera en mesure de desservir seulement le territoire de Bois-des-Filion et les heures de bureau seront les suivantes: 9h à 11h le matin et de 1h30 à 4h l'après-midi. Le Centre est situé au Chalet municipal de Bois-des-Filion.

Consultez souvent le "Guide des adresses" publié par "LA REVUE"

Les élections à l'Age d'or

Il nous fait plaisir de rappeler aux membres de l'association de l'Age d'Or de Terrebonne que les élections auront lieu le jeudi après-midi 25 novembre, au local des Chevaliers de Colomb, 505, rue Thérberge, à compter de 2h.

La présidente, Mme Jeanne Drouin, sollicite la coopération des membres afin qu'ils versent le plus tôt possible leur cotisation annuelle de \$4 maintenant due pour l'année en cours.

Si tu penses que tu as un problème avec l'alcool, peut-être que nous pouvons t'aider.

589-6600

LA REVUE DE TERREBONNE

LA REVUE DE TERREBONNE, journal hebdomadaire, est publiée par la Revue de Terrebonne Inc., 184, rue Saint-André, à Terrebonne, province de Québec, et imprimée par l'imprimerie St-Jérôme Inc.

Toute correspondance doit être adressée à case postale 55, Terrebonne, P.Q.

Courrier de la deuxième classe - enregistrement no 0218. Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Québec.

Prix de l'exemplaire: au numéro 25 cents; à l'année par abonnement \$7 partout au Canada et \$9 pour les pays étrangers.

Tous droits réservés. La reproduction des textes d'information et d'annonces publicitaires est interdite à moins d'une permission écrite du directeur.

TELEPHONE: 471-3948

471-3536 et 471-3719

DIRECTEUR:

AIME DESPATIE

ADMINISTRATION:

JEAN-PIERRE L'ECUYER

SOUTIEN:

THERÈSE DANAU

PUBLICITAIRE

DENIS HUOT

REDACTION:

YVES CHARTRAND

MARIE-FRANCE DESPATIE

L'ECUYER

SPORTS: GILLES CHAPUT

CORRESPONDANTS:

STE-ANNE-DES-PLAINES:

Mme Agathe Simard,

66, boul. Sainte-Anne

(625-9625)

LA PLAINE:

Mme Philippe Villeneuve,

4433, ch. Barrette

L'INFORMATION MUNICIPALE DE LA REGION

La prochaine assemblée du conseil de La Plaine, le jeudi 18 novembre

A leur assemblée ordinaire du lundi soir 1er novembre, les membres du conseil municipal de La Plaine ont décidé, vu les élections municipales du dimanche 7 novembre, que l'assemblée prochaine soit ajournée au jeudi 18 novembre.

Ajournement

Il y avait ajournement du conseil municipal à Terrebonne le mardi soir 9 novembre. A cause de notre heure de tombée, les informations pertinentes seront publiées la semaine prochaine.

A la réunion du 1er novembre, les conseillers Bernard Guilbault, Herman Mathieu, Rolland Vanier et Claude Guillemette étaient présents avec M. le maire Philippe Ville-neuve.

On n'a simplement qu'adopté une liste de factures à payer au début de la réunion.

Le conseiller Guillemette, appuyé par le conseiller Vanier, a proposé qu'une liste des habitants de la municipalité soit distribuée dans les commerces. Un plan de Bell Canada a été accepté.

L'interdiction de stationner sur la voie publique sera en vigueur à compter du 15 novembre à Terrebonne

Le règlement municipal 1003 de la ville de Terrebonne stipule que "tout stationnement de véhicules est spécialement interdit sur la

voie publique (rues, ruelles, places, etc.) de minuit à sept heures le matin, durant la période comprise entre le 15 novembre et le 15 avril".

Les propriétaires de véhicules de toutes natures sont donc informés qu'aucune tolérance n'est accordée à qui que ce soit pour le stationne-

ment dans les rues de Terrebonne entre les heures mentionnées plus haut.

Le règlement 1003 a pour but de laisser la voie libre en tout temps durant la nuit aux déneigeurs lors de chute de neige.

Saint-Louis imposera un permis aux roulottes sur son territoire

A l'instar de plusieurs municipalités du Québec, Saint-Louis-de-Terrebonne imposera bientôt un permis de \$10 par mois à tout propriétaire d'une roulotte ou maison mobile sur son territoire.

Le règlement numéro 533 qui a été adopté au cours de l'assemblée du conseil municipal, le lundi 1er novembre, stipule que dès l'adoption du règlement il sera imposé sur tout propriétaire ou occupant d'une roulotte situé dans le territoire un permis municipal de \$10 pour chaque période de trente jours que telle roulotte y demeure au-delà de 90 jours consécutifs si la longueur de telle roulotte ne dépasse pas trente pieds mais pour chaque période de 30 jours si sa longueur dépasse 30 pieds.

Tel permis municipal sera payable d'avance à la municipi-

palité ou si on préfère douze mois d'avance sur consentement du propriétaire.

C'est l'inspecteur municipal, M. Gérald Lemay, qui sera chargé de faire rapport au secrétaire-trésorier, une fois la semaine, de ses roulottes nouvellement entrées dans le territoire et celles qui l'ont quitté. Un relevé complet, à l'entrée en vigueur du règlement sera fait pas l'inspecteur.

Il est bien entendu que le montant du permis, selon la loi, sera partagé avec le conseil scolaire intéressé.

L'assemblée des électeurs se tiendra au secrétariat municipal, au 4800, boulevard des Seigneurs, à Saint-Louis-de-Terrebonne, le mardi 16 novembre, entre 7h et 9h le soir.

La construction à Terrebonne

Le service des permis de construction à Terrebonne a émis en octobre douze permis pour une valeur estimée à \$215,800. Le directeur du service, M. Jean Vézina, a fait rapport au conseil municipal que de janvier à octobre inclusivement il avait émis des permis pour une valeur de \$5,028,150, comparative-ment à \$7,685,400 à la même date l'an dernier.

Il est vrai qu'en octobre 1975, on avait remis 125 permis de constructions unifamiliales à Loignon, Durand & Quevillon, pour un total de \$3,368,900.

En octobre cette année, on a émis un seul permis pour construction unifamiliale à M. Yves Pellerin, au 55 rue Lapointe (Ile Saint-Jean) \$35,000. M. Fernand Hudon a obtenu un permis pour construction d'une usine au prix de \$20,000, au 90 rue Grenon, dans le parc industriel. M. Arthur Jobin a obtenu un permis pour agrandissement (taverne) estimée à \$10,000.

La construction la plus importante sera celle de 16 logements au 1265, rue McKenzie par M. Réal Lauzon, avec estimé de \$140,000.



Raymond Gauthier

Représentant des ventes

Garage Ernest Leroux Inc.
575 MASSON,
TERREBONNE, QUE.

Tél.: BUR. 471-4111
Rés.: 471-3315

B. DESNOYERS Inc.



Huile à chauffage

Vente - Installation - Service

471-7607

157, rue Saint-Joseph, Terrebonne

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN...



LA
RENCONTRE
AVEC VOTRE
COURTIER
D'ASSURANCE

Assurances incendie, vol, automobile, responsabilité, etc..., sont négociées en votre nom par votre courtier, aux meilleurs conditions, pour vos besoins à vous.

VOS COURTIERS LOCAUX

Assurances Bernard Inc.

183, Sainte-Marie

471-3871

Rés.: 669-1807

Jetté, Bousquet, Laflamme Inc.

730, Saint-Louis

471-4141

Corbeil & Fils Assurances Inc.

780, boul. des Seigneurs

471-3733-34

André Desjardins Assurances Inc.

673, Place Eymard

471-2855

Gérard Vézina Assurances Ltée

(Place des Seigneurs)

878, boul. des Seigneurs

471-3742

NETTOYEUR TERREBONNE

471-2266

NETTOYAGE - PRESSAGE - TISSAGE
REPARATIONS - CHEMISES - TAPIS - SUEDE
DRAPERIES - ENTREPOSAGE

- PAR TELEPHONE • PAR CARTE
- A DOMICILE REGULIEREMENT

Raymond Crevier, propriétaire

102, rue Lepage

Terrebonne

SkyLark Nouveau Séjour Au Soleil



ILES CANARIES

2 semaines à partir de

\$491

(en appartement sans repas)

\$599

(à l'hôtel 2 repas par jour)

SkyLark vous emmène vers le printemps éternel, les Iles Canaries. Choisissez le Tour des deux Iles à Tenerife et Gran Canaria où vous séjournerez dans des hôtels de première classe. Pour un séjour plus paisible, relaxez en appartement à Tenerife.

Les vacances SkyLark aux Iles Canaries comprennent: • Vol aller-retour de Montréal à Tenerife par jet 707 de Transair • Repas et consommations sans frais à bord de l'avion • Transferts entre l'hôtel et l'aéroport et manutention des bagages • Pour le séjour des deux îles transport inter-île via Iberia • Logement aux Iles Canaries pendant 14 nuits • Petit déjeuner (brioches et café) et souper tous les jours (sauf aux appartements Bellavista) • Cocktail et partie de bienvenue • Services du représentant local SkyLark.

AGENT AUTORISÉ

D AIR CANADA
C.P. AIR
EASTERN AIRLINE
QUEBECAIR
NORDAIR
ET AUTRES CO

PERMIS NO 50189

Réservations à l'agence de

VOYAGES KARAVEL

538, MASSON, TERREBONNE

Tél.: 471-1266

ou à notre Kiosque aux "GALERIES DE TERREBONNE"

LA MERCERIE • AU VIADUC ENR.

HOMMES - FEMMES - ENFANTS
LE VILLAGE DE LA BOTTE

580, boul. Des Seigneurs

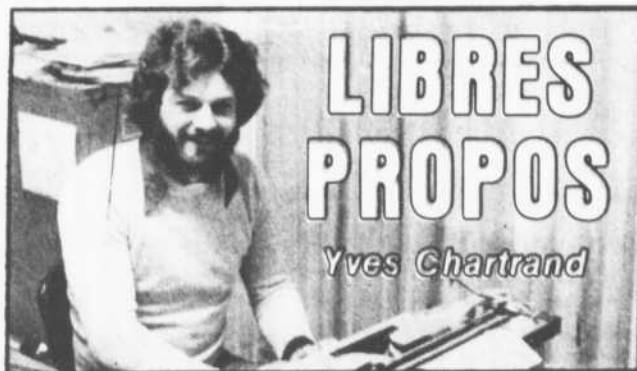
471-1977

TOUTES MARCHANDISES A PRIX COUPES

Des prix imbattables



KODIAC
Bottes thermos Kodiak
Bouts d'acier
Special: **\$39.99**



LIBRES PROPOS

Yves Chartrand

LE 15: UN GOUVERNEMENT ILLEGAL?

Le député libéral sortant, dans le comté de Terrebonne, Denis Hardy, a révélé lors de son assemblée à Terrebonne dimanche le 31 octobre dernier, que si le Parti libéral reprend le pouvoir une fois de plus, il verra à instaurer dans le monde du travail une série de mesures visant à limiter "les abus indescriptibles qui se sont faits par les syndicats".

Pour ce faire, on a appris entre autres qu'un gouvernement libéral imposera le vote secret aux syndiqués auxquels on demandera le bien-fondé pour le déclenchement d'une grève, contrairement à ce qui se fait présentement où la plupart du temps, le vote à main levée est de rigueur.

Dans un deuxième temps, pour qu'une grève soit accréditée, on exigera que les travailleurs y soient favorables dans sa majorité absolue. Ce qui veut donc dire, pour apporter un exemple concret, que

dans une industrie où il y aurait 1,000 travailleurs syndiqués aptes à voter, il faudra que 501 ouvriers soient en faveur de la grève.

Pour faire un parallèle pertinent, puisque la justice est supposément équitable pour tous, on pourrait exiger le même pourcentage d'un gouvernement élu afin qu'il soit lui aussi pleinement mandaté à siéger. Quant on sait que le pourcentage de voteurs au Québec tourne autour des 60%, on risquerait de se retrouver à chaque élection avec un gouvernement illégal.

Qu'en pense Denis Hardy?

L'ILE DES MOULINS

Le candidat du Parti Québécois du comté de Terrebonne, M. Elie Fallu, a touché à des sujets très précis lors de sa rencontre publique avec les électeurs de Terrebonne samedi dernier où 800 personnes étaient présentes (le Parti Québécois en a estimé un millier). L'un des

points sur lequel il a fait réfléchir son assemblée sur le projet de l'île des Moulins, le bébé du député sortant de Terrebonne, Denis Hardy, qui en a fait l'acquisition alors qu'il occupait le poste de ministre des Affaires culturelles.

Fallu s'est demandé à haute voix pourquoi Denis Hardy ne parle-t-il pas de ce projet dans sa campagne électorale alors que, selon lui, l'île des Moulins a accaparé à elle seule 25% des arguments qui ont été consacrés dans le comté de Terrebonne par le gouvernement Bourassa. "C'est un secret de polichinelle, a-t-il conclu, que ce site historique pourrait passer en concession aux mains d'intérêts américains, genre Hotel Hilton".

Fallu tirait profit d'une rumeur qui a déjà circulé dans notre municipalité concernant ce genre de transaction et qui, il faut le dire, a trouvé écho dans les colonnes de ce journal.

Personnellement, je ne crois pas que de telles choses se fassent dans ce site historique qui, même si on se plaît à le placer comme le deuxième projet en importance au ministère des Affaires culturelles, ne revêtira jamais un intérêt assez grand dans la population régionale ou nationale, pour susciter d'énormes investissements de firmes américaines. Ce qui n'écartera pas la possibilité que des concessions se fassent

mais à un degré moindre.

Pour ma part, je serais plutôt porté à penser que ces échos sont le résultat d'une lenteur gouvernementale exaspérante pour ceux qui n'attendent que l'île des Moulins soit finalisé pour vraiment épanouir leur mouvement tel le centre culturel de Terrebonne ou le groupe de la Place publique.

A-t-on besoin de rappeler que la fameuse consultation pour décider de la vocation des bâtiments dure maintenant depuis deux ans et demie et qu'elle n'a pas encore fait l'objet d'une solution?

Pendant cette période déjà trop longue, des mouvements populaires ont mené pas moins de trois consultations bien organisées, soit plus précisément en juin 1974, en janvier 1976 et juin 1976 où des rapports très précis ont été remis à la Direction générale du Patrimoine à Québec.

La dernière consultation a été effectuée en juin dernier. La personne déléguée par le ministère des Affaires culturelles, Jacques Le Barbenchon un haut-fonctionnaire, avait promis de revenir devant les citoyens pour livrer une étude technique sur les recommandations qui ont été faites. "Nous reviendrons avant la fin de l'été, avait-il dit". Depuis ce temps, la seule nouvelle à laquelle la population a eu droit, c'est lors de la visite du trio ministériel

en septembre dernier.

M. Jean-Paul L'Allier avait alors déclaré "il faut continuer à consulter les citoyens que ce site historique soit étroitement lié aux besoins culturels du milieu".

Qu'est-il arrivé du fameux rapport remis et signé par quelques centaines de contribuables? Je sais pertinemment qu'il est terminé mais que pour des raisons que j'ignore, on n'hésite à le rendre public.

De deux choses l'une. Ou ces recommandations s'avèrent viables mais ne correspondent pas aux idées du ministère, ou le ministère des Affaires culturelles ne possède pas les moyens financiers pour mettre de l'avant une autre étape du projet. Peut-être est-ce même un peu des deux...

Chose certaine, Denis Hardy n'a qu'à s'en prendre à lui-même si aujourd'hui on brandit de nouveau le spectre de la concession américaine, en pleine campagne électorale. Il récolte ce qu'il a semé: l'intrigue et la confusion.

Un permanent s.v.p.

Parlant de choses d'ordre culturel, on m'a informé que le conseil d'Administration du centre culturel de Terrebonne avait remis au conseil municipal de Terrebonne ses prévisions budgétaires pour son année fiscale en 1977.

Sans connaître les priorités qui sont doute inscrites dans ce budget, je mettrai ma main au feu que la principale

revendication des autorités de l'organisme culturel sera l'engagement d'un permanent pour la bonne marche de l'administration et l'animation du centre.

Je me souviens d'une certaine phrase prononcée par le conseiller René Dubois en janvier dernier lors du départ des prévisions budgétaires de Terrebonne qui avait déclaré que l'année 1976 (cette année) constituerait "un test" pour le Centre culturel de Terrebonne en ce qui a trait à son implantation dans la population et que "si vous faites vos preuves, nous verrons ce qu'il y aura à faire l'an prochain en ce qui concerne un permanent".

L'organisme a fait ses preuves. Le centre culturel de Terrebonne a mis sur pied depuis un an un nombre incroyable d'ateliers, de cours et d'activités. Une série de cours des plus diversifiés est offert aux citoyens. Il y a aussi le café-théâtre mettant en vedette un artiste chaque semaine, il y a eu la création d'un ciné-club, des voyages organisés, la Saint-Jean. Et tout cela fait de façon bénévole, dois-je le dire. Chacun a fourni un deuxième effort pour que le centre soit vraiment ouvert à la population en lui donnant des services récréatifs qui répondent adéquatement à ses besoins.

C'est maintenant au conseil municipal de faire sa part, et je crois sincèrement qu'il la fera.

Le sculpteur Germain Bergeron

Le Musée de Joliette présente une exposition qui montre en résumé le travail du sculpteur Germain Bergeron depuis une dizaine d'années. Bergeron a déjà tenu une trentaine d'expositions personnelles, depuis 1962, dans la région de Montréal, à Québec et jusqu'au Nouveau-

Brunswick. Plusieurs de ses oeuvres ont aussi été montrées en France, aux Etats-Unis, en Italie.

Depuis la sculpture monumentale intitulée **Don Quichotte**, qui a retenu l'attention à l'exposition universelle de 1967 à Montréal, Bergeron a fait plusieurs autres oeuvres

de grande taille, dont un groupe récent pour le métro montréalais.

Bergeron est un "ferrailleur", comme Gonzalez, Calder ou Jacobsen. Il assemble des pièces de métal, avec une virtuosité souvent étonnante, et aussi fréquemment avec humour, parfois même de façon ironique, voire... grinçante: car certaines de ses pièces ont en effet des parties mobiles dont la friction chatouille l'ouïe variablement!

La production de Germain Bergeron est vaste, et on saisira mieux l'étendue et la variété, au Musée de Joliette, grâce à une projection de diapositives. En 1972, dans une petite monographie de 82 pages publiée sur la carrière de Bergeron par l'Association des sculpteurs du Québec, je proposais une lecture thématique de ses oeuvres, et il me fait plaisir de constater quelques années plus tard, que le travail de l'artiste se poursuit dynamiquement, qu'il ne s'est pas assis sur ses lauriers, et qu'une série de nouvelles sculptures débouche de fort élégante manière sur

des perspectives plastiques plus dépouillées, sans doute, mais toujours imaginatives et humoristiques, ce qui demeure plutôt rare dans les moissons d'oeuvres d'art des dernières années au pays.

Guy Robert,
critique d'art

Invitation à l'exposition

Vous êtes invités à l'exposition du sculpteur Germain Bergeron au Musée de Joliette qui se tiendra du 14 novembre au 2 décembre. Le vernissage aura lieu le dimanche 14 novembre, à 15h. La galerie est ouverte les samedis et dimanches, de 14h à 17h, les mardis et jeudis, de 14h à 17h et de 19h à 21h30.

M. Bergeron est un citoyen de Saint-Louis-de-Terrebonne. Il habite au 310, Côte de Terrebonne.



Une des sculptures de Germain Bergeron qui seront exposées au musée de Joliette jusqu'en décembre prochain. Certaines oeuvres de Bergeron démontrent son humour par leurs noms: "Les faux-phoones", "Coucou cocu", "La goulue ment" et ses "femmes": Fam Kobra, Famolzo, Femasize, famlette.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE TERREBONNE
471-4042
754, SAINT-PIERRE - TERREBONNE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE VOUS SUGGERE CETTE SEMAINE:

Jean-Claude Germain:

Les hauts et les bas d'une vie de diva:
Sarah Ménard par eux-mêmes

* Texte de la pièce de Jean-Claude Germain qui met en scène une prima donna québécoise fictive qui nous livre, au déclin de sa carrière, ses considérations et souvenirs sur un métier qui lui a apporté gloire et fortune.

Bob Woodward et Carl Bernstein:

Les derniers jours de Nixon

* Les deux journalistes américains qui ont mis à jour le scandale de Watergate, racontent dans ce livre la période au cours de laquelle l'accumulation des preuves fit apparaître peu à peu comme inévitable, la démission de Nixon.

Paul-Louis Martin:

La berçante québécoise

* L'auteur fait l'étude du siège berçant, il nous révèle ses origines, les détails de sa fabrication, les traditions et superstitions liées à son usage, enfin les différents types de siège berçant et les artisans qui l'ont fabriqué.

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au vendredi: 10h à 17h; samedi: 10h à 16h; mardi, jeudi, vendredi soir: 18h30 à 20h30.

Deux centres commerciaux

Un porte-parole de la société propriétaire de terrains commerciaux boulevard des Seigneurs à Terrebonne et dans la partie centrale de Mascouche, a révélé à LA REVUE lundi après-midi que les offres pour la construction de ces deux ensembles commerciaux étaient ouver-

tes le jour même à Montréal et, qu'après analyse, l'entreprise donnerait les contrats nécessaires.

A Terrebonne, cette société construira des magasins qui conviendront 17,000 pieds carrés et l'espace pour une banque dont on n'a pas révélé le nom.

MAISON DE CHOIX

En vente mercredi, jeudi, vendredi, samedi, 10-11-12-13 novembre

LA LAINE
le choix naturel



DE NOMBREUX
AUTRES SPÉCIAUX
EN MAGASIN

Extérieur 50%
viscose, 30% laine,
20% nylon, nou-
velles teintes, Rég:
\$69.99 grandeurs
10 à 18.

ÉPARGNEZ \$15.00

SPÉCIAL
\$54⁹⁹

Manteau de laine avec
collet de fourrure en chat
sauvage naturel. Cou-
leurs: vert mousse et
"ross"

Rég.: \$189.99
ÉPARGNEZ \$25.00

SPÉCIAL
\$164⁹⁹



Ce
magnifique
manteau
"LA

CANADIENNE"

avec capuchon
doublé, boutons en
bois, RÉG: \$44.99

ÉPARGNEZ \$5.00

SPÉCIAL
\$39⁹⁹

PANTALONS

Rég: \$12.99

ÉPARGNEZ \$3.00

SPÉCIAL
\$9⁹⁹

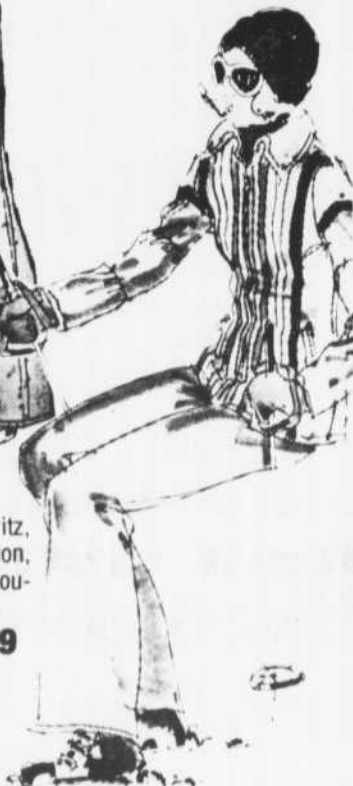
Pedigree

Ensemble de ski "Pedigree",
couleurs: beige avec lise
brune, bleu pâle avec lise
bleu marine.

à partir de **\$149⁹⁹**



ST-MAURITZ



Ensemble de ski St-Moritz,
64% polyester, 36% nylon,
doublé 100% nylon. Cou-
leurs: vert, rouge, bleu.

à partir de **\$69⁹⁹**



Robes longues, 100%
polyester.

\$39⁹⁹



Robe garniture de
marabout, 100%
polyester, nouvelle
teinte, grandeurs 5
à 15.

\$49⁹⁹
et plus



WONDER BRA

Style no 1190 "Lady Wonder". L'appa-
rence de luxe féminin unie à la résistance
et au confort. Coussinets amovibles, côtes
coupés bas, bretelles semi-extensibles.
Couleurs: blanc, rose, noir, chair, bleu.
Rég: \$9.50 ÉPARGNEZ \$2.00

SPÉCIAL \$7⁵⁰



DAISY FRESH

Style 2988. Rose seulement. Rég: \$8.00
ÉPARGNEZ \$2.56

SPÉCIAL \$5⁴⁴



PLAYTEX

Plus femme, style 734, agrafe à
l'avant
Prix rég. \$10.95

Spécial: \$8.75

Quantités limitées



WONDER BRA

"DREAM LIFT". Style 1303, muni d'une
commode fermeture sur le devant. Bonnets
de dentelle. Rég: \$10.00 ÉPARGNEZ \$2.12

\$7⁸⁸

BIKINI DICI 44 by Wonder Bra

rég. \$3.00 la paire

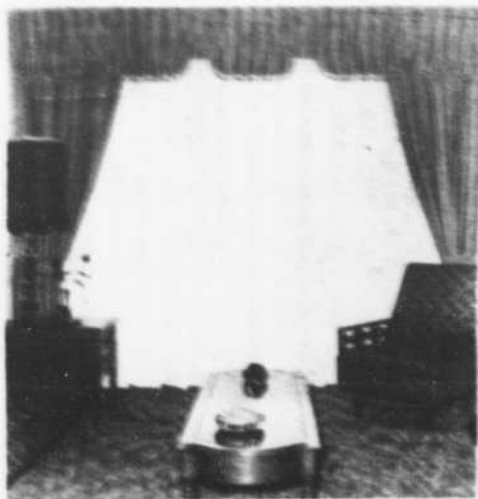
Spécial: 3 pour \$3.19

AUX GALERIES DE TERREBONNE

Interdiction des motos et chevaux

Le conseil municipal de Saint-Louis-de-Terrebonne a adopté récemment un nouveau règlement afin d'interdire (moto-cross) et des chevaux dans tout son territoire la circulation des motocyclettes sur les terrains privés.

D. LEMIEUX DRAPERIES



935, rue Saint-Michel
TERREBONNE

(Près du boulevard des Seigneurs,
une rue à l'est de la rue Moody)

471-9748

DRAPERIES
SUR MESURE

Service à domicile
Grand choix de tissus et couleurs

Decoration de valances
Confection de tous styles

Couvre-lit - Tapisserie - Tapis - Tuiles - Prêlart

SPECIAL POUR LES FETES

NETTOYEZ VOS TAPIS ET VOS FAUTEUILS

FAITES UN OUVRAGE PROFESSIONNEL VOUS-MEME

A UN PRIX MODIQUE

Louez cette
nouvelle machine
fantastique.
Légère et facile
d'emploi.

VOUS EPARGNEREZ

**LIVRAISON
GRATUITE**

(jusqu'au 31 décembre 1976 nous allons porter
et chercher la machine gratuitement)

Location A. & C. inc.

VENTE ET LOCATION D'OUTILS

1720, ch. Gascon, St-Louis-de-Terrebonne



471-2330

INFORMATION MUNICIPALE

Terrebonne veut profiter des subventions pour l'amélioration des parcs en 1977

Tous les grands travaux étant pratiquement terminés à Terrebonne, le conseil municipal veut consacrer ses énergies l'an prochain à l'aménagement des nombreux parcs qui émaillent son territoire. La qualité de la vie en milieu urbain sera donc la grande préoccupation du conseil en 1977 comme LA REVUE l'avait révélé en primeur dans une édition précédente.

Une demande a donc été adressée au gouvernement du Québec en ce sens à l'assemblée de jeudi soir de la semaine dernière afin que les subventions prévues dans un programme conjoint avec la Société centrale d'hypothèque et de logement du gouver-

nement fédéral, soient prévues pour la ville.

Terrebonne, selon la teneur de la résolution, utilisera les subventions provenant de ce programme plus spécifi-

quement pour améliorer les parcs et espaces verts.

Le programme soumis par la municipalité devra être envoyé à Québec ces jours-ci par le secrétaire-trésorier.

Une assemblée du conseil municipal de Saint-Louis-de-Terrebonne

Le maire Louis-Gilles Oumet présidant le lundi soir 1er novembre, une assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Louis-de-Terrebonne à laquelle participaient les conseillers Claude Decelles, Léo Desgagné, Irénée Forget, Raoul Chartrand, René Lamothe et Jacques Forget.

Le secrétaire-trésorier a fait lecture du rapport du président d'élection M. Claude Paquette:

- Le candidat Claude Decelles avait été proposé par MM. Richard Lacombe et Roger Dandeneault, au siège 1;

- Le candidat Léo Desgagné avait été proposé par MM. Didace L'Archevêque et Roger Cadieux, au siège 2;

- Le candidat Irénée Forget avait été proposé par MM. Alcide Labelle et Jean-Guy Oumet, au siège 3.

Le conseil a appuyé la demande de la ville de Terrebonne auprès des Affaires municipales pour une subvention équitable suite à l'addition d'une porte supplémentaire à la future caserne des incendies.

M. Jacques Forget a été nommé maire suppléant pour quatre mois.

Le conseiller Forget a donné avis de présentation d'un règlement pour l'asphaltage et des bordures en béton de nouvelles rues dans le secteur de La Seigneurie.

M. Forget a aussi donné avis de présentation d'un règlement interdisant la circulation des motocyclettes et chevaux dans les terrains privés.

Il a demandé au ministère des Transports de faire le nettoyage des fossés chemin Saint-Roch.

Des canalisations anciennes à refaire rue Saint-Louis

Une citoyenne habitant l'ouest de la rue Saint-Louis à Terrebonne a demandé au conseil municipal jeudi soir dernier si l'administration pourrait refaire les canalisations d'égouts entre la rue Moody et la rue Després, son sous-sol étant constamment inondé de déchets.

Information prise auprès du secrétaire-trésorier, ces canalisations anciennes n'ont jamais été refaites même s'il y a déjà eu des travaux dans le secteur. Un premier estimé fait en 1974 mentionnait qu'il en aurait coûté environ \$27,000 à répartir entre seulement trois propriétaires.

Le problème est aussi aigu de nos jours et le conseil se demande comment il pourra faire ces travaux sans surcharger les propriétaires. Des travaux doivent être faits pour les nouvelles habitations de Loignon, Durand & Quevillon près de cet emplacement mais on se demande si on pourra inclure ces au-

tres canalisations dans le même règlement.

Un nouvel estimé a été demandé à M. Alfred Trotter, ingénieur.

Déneigement rue Kennedy

Le conseil municipal de Terrebonne a acquiescé en principe à une suggestion d'un citoyen à l'assemblée de jeudi soir dernier et il demande au service de la voie publique de déneiger entièrement la rue du Président-Kennedy cet hiver.

Ce citoyen avait exprimé l'opinion qu'il y avait danger pour les écoliers de la polyvalente qui circulaient sur cette artère à grande circulation à certains moments de la journée, particulièrement sur le passage des nombreux autobus d'écoliers.

SUPER-LOT 6			TIRAGE DU 22 OCTOBRE, 1976			4° NUMERO COMPLET		6684078		GAGNE	\$10,000	9° NUMERO COMPLET		6771271		GAGNE	\$10,000		
719,916			7,297			\$11,672,400		5° NUMERO COMPLET		7142064		GAGNE	\$10,000	10° NUMERO COMPLET		6546146		GAGNE	\$10,000
GAGNE: VERTICAL			GAGNE: HORIZONTAL			en 200		6° NUMERO COMPLET		6833023		GAGNE	\$10,000	11° NUMERO COMPLET		7270205		GAGNE	\$10,000
1er NUMERO COMPLET		6874119		GAGNE: \$500,000		6° NUMERO COMPLET		6833023		GAGNE	\$10,000	11° NUMERO COMPLET		7270205		GAGNE	\$10,000		
2e NUMERO COMPLET		6623323		GAGNE: \$200,000		7e NUMERO COMPLET		7086217		GAGNE	\$10,000	12e BILLET DE TIRAGE EN FEE		7340		GAGNE	\$1,000		
3e NUMERO COMPLET		6505314		GAGNE: \$100,000		8e NUMERO COMPLET		7260426		GAGNE	\$10,000	13e BILLET DE TIRAGE EN FEE		28		GAGNE	\$100		



PLACE DES SEIGNEURS

BEAUSOLEIL

Place des Seigneurs
930, boul. des Seigneurs Terrebonne
529, RUE SAINT-LOUIS 471-4158

Le supermarché Beausourire
Chez nous, tout le monde sourit
Le service...le sourire...c'est notre affaire!

COURS D'ART CULINAIRE



MARGOT DUMAS
PROFESSEUR

HATEZ-VOUS DE VOUS
INSCRIRE POUR
LE COURS TOUT A FAIT
SPECIAL DU

5 DECEMBRE
AU PROGRAMME:
LE REPAS DE NOEL

\$1.00 par personne

**INSCRIPTION IMMEDIATE
AUX 2 MAGASINS**

Notre boeuf mérite votre confiance



LONGE DE PORC
bout des côtes
environ 3 lb **79^c** lb

LONGE DE PORC
bout du filet
environ 3 lb **89^c** lb

BIFTECK D'ALOYAU
bout enlevé T-Bone **\$1.68** lb

BIFTECK DE COTE D'ALOYAU
bout enlevé **\$1.68** lb

JAMBON MIGNON
prêt à servir, 2 à 3 lb **\$1.98** lb

METRO
PATE DE
TOMATE
5.5 on.

22^c

LIBBY'S
jus de
tomate
19 on.

28^c

LANCIA
SPAGHETTI
MACARONI
ROTINI
32 on.

67^c

HABITANT
BETTERAVES
MARINEES
24 on.

49^c

CRISCO
SHORTENING
3 lb

\$1.59

TOP
nourriture
pour chien:
boeuf,
poulet et
foie
15 on.

17^c

GOLDEN GIRL
MARGARINE
aluminium
1 lb

39^c

53^c molle
1 lb

VIVA
ESSUIE-TOUT
couleurs
assorties

89^c

PATATES
CHIPS
HOSTESS
13.5 on.

89^c

TANGERINES
DE
FLORIDE

18/49^c

POMMES
DE TERRE
N.-B. ou
Québec
20 lb

\$1.19

RAISIN
EMPEREUR
des E.-U.

55^c lb



**le supermarché
Beausourire**

MÉTRO, J'Y CROIS

INFORMATION MUNICIPALE

Une subvention de \$390,849 à Saint-Louis pour les canalisations dans onze rues du lotissement "La Seigneurie"

Une subvention de \$390,849 sera versée à la municipalité de Saint-Louis de Terrebonne par le ministre des Affaires municipales sur recommandation du ministre Victor C. Goldbloom au Conseil du trésor, en un seul versement, pour aider la municipalité à défrayer le coût de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial décrété par le règlement 514.

Cette assurance a été donnée au conseil de Saint-Louis de Terrebonne dans une lettre du ministre et député Denis Hardy, en date du 3 novembre et dont copie a été remise à LA REVUE. Me Hardy note que c'est suite "aux nombreuses représentations" qu'il a faites auprès de son collègue que cette subvention a été octroyée.

M. le maire Louis-Gilles Duimet de Saint-Louis, qui

nous a remis le document avec un large sourire, a précisé que les travaux dont il est question plus haut ont été exécutés dans les rues du lotissement de La Seigneurie, secteur est de la municipalité, portant les noms de Bourgoyon, de Boyvinet, de Martignon, de Roquetaillade, de Grandchamps, de la Poterie, de l'Étang, de Villechaive, de Noyan, place de Noyan et le boulevard de Hauteville.

Un relevé indique que cette subvention diminuera le coût de la taxe d'améliorations locales pour un montant de \$350 par année durant une période de vingt ans.

M. le maire a ajouté que la subvention a permis l'acceptation du règlement 522 pour l'asphaltage et les bordures des rues dans le même secteur.

La panne d'eau de jeudi dernier

Jeudi de la semaine dernière, il a fallu couper l'eau complètement aux citoyens de la région desservie par la centrale de filtration de Terrebonne depuis 9h le matin jusqu'à 9h30 le soir à cause d'une réparation à faire dans le bassin d'alimentation.

Selon M. Bruno Rettino, surintendant le racleur de fond qui évacue les boues dans le bassin d'alimentation primaire et qui roule sur billes a saisi tout à coup et il a fallu vider cet immense bassin pour faire les réparations temporaires. Rappelons que cet ensemble important est en opération depuis l'ouverture de la centrale en 1963.

Des réparations permanentes seront faites à ce niveau éventuellement.

Subvention de 75% à Terrebonne

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, a informé le conseil municipal de Terrebonne qu'il recommandera au conseil du trésor de verser une subvention de 75 p.c. à cette ville suite à la construction de la nouvelle caserne régionale des incendies, parce que l'entente est intervenue à ce propos entre les municipalités de Lachenaie, Saint-Louis et Terrebonne. La lettre au ministre a été envoyée au conseil par l'entremise du député de Terrebonne à l'Assemblée nationale, Me Denis Hardy.

Les permis de construction dans Saint-Louis: \$828,000 en octobre

Le directeur du service de zonage et construction pour la ville de Mascouche, M. François Robert, a fait rapport au conseil municipal qu'il avait émis en octobre 36 permis pour une valeur estimée à \$752,200.

De janvier à octobre cette année, le service a remis 726 permis pour une valeur de \$17,397,150. Pour la même période en 1975, on avait émis 797 permis pour une valeur de \$13,305,125.

Pour toute l'année 1975, la valeur globale des permis

émis par ce service avait été de \$15,511,025.

En octobre 1976, on a remis 16 permis pour des bungalows et cottages (\$449,500), deux permis pour habitations multifamiliales (\$189,000), huit permis pour réparations, agrandissements (\$20,900), sept permis pour garages privés (\$13,500), un permis pour entrepôt et salle de démonstration (\$72,000), un permis pour piscine (\$6,000) et une enseigne (\$1,300).

Canalisations rue Desjardins

Le conseiller Claude Desjardins a demandé à ses collègues du conseil municipal à l'assemblée de jeudi soir dernier si les estimés de l'ingénieur Alfred Trottier étaient entrés à l'hôtel de ville à propos des travaux de canalisations rue L.H. Desjardins. On

lui a répondu que ce n'était pas fait.

Le conseiller Philippe Grenon a proposé ensuite que si M. Trottier n'avait pas le temps de fournir ces chiffres, qu'on engage un autre ingénieur.

Claude Electronique Enrg. 471-7906

SYSTÈME DE SON - STEREO HI-FI - RADIO AM-FM
TV COULEUR - NOIR ET BLANC ET ACCESSOIRES

715 ST-LOUIS
TERREBONNE

Claude vous offre cette semaine
le récepteur AM-FM stéréo Akai AA-1010

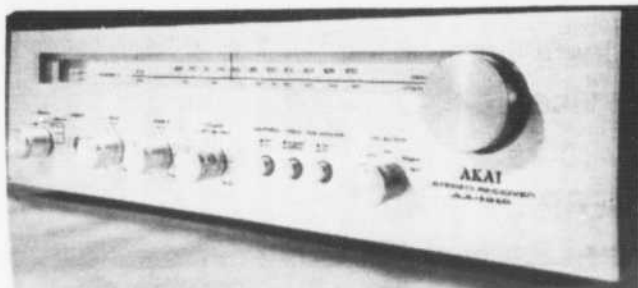
30 WATTS RMS

Garantie de 5 ans

Reg. \$229.00

SPECIAL:

\$179.00



CETTE ANNÉE, VOTEZ DONC
POUR VOUS AUTRES. VOTEZ DONC

MICHEL DUVAL

Candidat officiel de l'Union Nationale pour le comté de L'Assomption

Publié pour le compte de Denis Tremblay, C.A.

71, rue Lorrain, Repentigny, agent officiel de Michel Duval.

AYOTTE UN CHOIX POUR VOUS



Cette annonce est autorisée et payée par M. Guy Yair, agent officiel de l'Union Nationale, 40 A rue Turgeon, Ste-Thérèse, Québec.

SALLE DE RECEPTION

MARIAGE - REUNION - ASSEMBLEE
SOIREE ORGANISEE
CAPACITE 125 PERSONNES

Buffet et orchestre disponibles

8897, boul. des Laurentides Auteuil
(près du pont David)

473-5720

473-1826



COMPTOIR DES VIANDES LACHENAIE ENR.

PRIX SPECIAUX POUR CONGELATEURS

Spécialité: Boeuf de marque rouge

CETTE SEMAINE

DERRIERE DE BOEUF A-1	1.23 LB
DEVANT DE BOEUF A-1	.79 LB
1/2 BOEUF A-1	.95 LB

TOUT ACHAT DE \$10.00 et plus
vous donne une chance au tirage
d'un congélateur pour Noël

471-4138

1729 ST-CHARLES

LACHENAIE

INFORMATION MUNICIPALE

Terrebonne veut être la ville hôte des Jeux d'été du Québec en 1978

La ville de Terrebonne a reçu en date du 15 octobre une invitation de la Société des jeux du Québec afin

qu'elle soit la ville hôte des jeux d'été en 1978.

A l'assemblée de jeudi soir dernier, le conseil municipal a

accepté de participer à l'organisation de la finale provinciale de ses jeux et il a enregistré sa demande auprès de l'organisme, comme d'autres villes d'ailleurs.

Le maire François Paquin, M.D. s'est dit très heureux de cette initiative de son conseil et il a appuyé fortement la proposition à cet effet.

La construction

Le volume réel des travaux de construction en 1974 et 1975 s'est élevé à \$24,693,1 et \$28,133,4 millions. On s'attend à ce qu'il passe à \$31,448,9 millions en 1976.

Le conseil municipal de Terrebonne adopte deux résolutions à propos des inondations dans la basse-ville

Comme suite aux représentations du Comité des inondés de Terrebonne le conseil municipal a adopté au cours de son assemblée du jeudi soir 4 novembre, deux résolutions afin de parer le plus possible aux futures inondations dans la basse-ville. Signa-

lons que des membres du comité participaient à la réunion.

La première résolution stipule que le gouvernement du Québec devrait s'occuper particulièrement du problème dès le début des grands froids afin que l'hydroglisseur dégage le plus possible un chenal dans la rivière des Mille-Iles, depuis Charlemagne jusqu'à Terrebonne, ce qui devrait éliminer en grande partie les accumulations de glaces et, partant, la hausse du niveau des eaux.

Le conseil a aussi envoyé une autre demande pressante au gouvernement du Québec pour qu'il construise un mur de soutènement tel que préconisé en 1974 en collaboration avec le gouvernement du Canada. La ville de Terrebonne serait prête à apporter sa coopération au projet jusqu'à concurrence de 10 pour cent des coûts.

Rapport des recettes

Voici un état des recettes enregistrées à la ville de Terrebonne en octobre.

Taxes courantes, \$127,335; arrérages, \$17,615; licences, \$37,346; taxes spéciales, \$21,767; aréna, \$20,840; dépôts de travaux, \$11,708; eau au compteur, \$16,643; taxe de vente, \$6,303; cour municipale, \$1,840; octroi loisirs, \$2,925; divers, \$16,217; intérêts, \$9,476. Au total, \$290,019.

Au conseil municipal

Il y avait assemblée du conseil municipal de Terrebonne, le jeudi soir 4 novembre à l'hôtel de ville. Voici quelques notes sur certaines questions débattues.

• Le conseiller André Sabourin a été nommé maire-suppléant pour novembre, décembre, janvier et février.

• La ville a payé au cours du mois d'octobre un montant de \$95,445 en salaires.

• M. Gilles Laporte, consultant de la maison Centre Informatique Calculus, de Montréal, a été embauché pour mettre au point le système comptable NCR au secrétariat dès le 1er janvier 1977 pour un coût approximatif de \$2,500. Cet engagement fait suite à une entrevue avec le vérificateur de la ville.

• Le conseil a appuyé la demande du Club Optimiste qui a requis un permis de

vente de bière lors du tournoi de bienfaisance au Palais des sports du 19 au 27 février.

• Demande a été faite au ministère des Affaires municipales pour autoriser le conseil à faire des rues de moins de 66 pieds de largeur dans un lotissement qui sera mis en valeur au nord de la rue Saint-Louis par les constructeurs Loignon, Durand & Quevillon.

• M. Wilfrid Dumais a été nommé adjoint au surintendant de la centrale de filtration à compter du 2 novembre et un contrat de travail lui sera soumis pour signature.

Empierrement

Au cours d'une entrevue au bureau du journal, M. le maire Louis-Gilles Ouimet de Saint-Louis-de-Terrebonne a déclaré qu'on procéderait ce lundi matin à l'empierrement de rues dans le secteur du boulevard de Hauteville, travail qui avait été retardé à cause de la grève dans la construction et qui était impatiemment attendu par de nombreuses familles du secteur. M. le maire a ajouté que l'asphaltage de la rue et les bordures seraient faites au printemps de 1977, la saison étant trop avancée pour commencer ces travaux maintenant.

LA REVUE DE TERREBONNE
JE L'ACHÈTE ! JE LA LIS !

ATELIER REGIONAL D'ELECTRONIQUE

REPARATION

- Système de son
- Stéréo - Radio
- TV couleur



Vente et installation d'antenne
Dépôt de service ZENITH - TOSHIBA
Membre de la Corporation des Electroniciens
TERREBONNE
Pour une réparation de qualité

Aussi
disponible
le soir

471-7164



LE CLUB OPTIMISTE DE TERREBONNE vous invite à participer à la

P
A
R

Jocelyne Lachapelle
471-6254

Lise Lévesque
477-0106

Lise Perron
471-8965

BOUTIQUES:

Mercerie de Terrebonne

Roméo Comtois, Fourrures

Boutique KKK



Parade
de
Mode

8 HEURES

13 NOVEMBRE 1976



ADMISSION; \$2.50

POLYVALENTE ARMAND CORBEIL

BIENVENUE A TOUS

Mini spectacle de ballet-jazz
ENTRACTE: Diane Thibault interprétera quelques chansons, suivies par de la danse

ROMÉO COMTOIS

FOURRURES

VENTE - REPARATION - REMODELAGE

ENTREPOSAGE

471-1554
TERREBONNE, P.Q.



PONTIAC BUICK GMC

grenier automobiles

675 blvd. des seigneurs
terrebonne

471-3746

ANDRÉ 5-10-15 INC.

Quincaillerie A-MART

950 BOUL. DES SEIGNEURS

TERREBONNE

ANDRÉ MARTEL 471-6153

732 RUE ST-PIERRE

Deux accidents mortels à Sainte-Anne

Mme Blanche Alary, 34 ans, de Sainte-Anne-des-Plaines, est décédée dans sa voiture vendredi soir dernier, vers minuit, suite à un accident spectaculaire survenu boulevard Sainte-Anne alors

qu'une voiture circulant à haute vitesse (selon un rapport remis au journal) frappa celle-ci. Epouse de M. Maurice Alary, elle laisse également deux fils, Pierre et Mario.

Le samedi soir, vers 7h, quatre personnes ont été tuées dans une collision face à face route 335, dans la région de Sainte-Anne.



Les
77
sont
là!

Chevrolet
Oldsmobile
Chevelle
Nova - Camaro
Camions
Chevrolet

CANUEL AUTOMOBILE

991, RUE MASSON

TERREBONNE

666-3766



STATION SERVICE GENDRON

vous suggère une mise
au point avant l'hiver



- * VERIFICATION DES BOUGIES ET VIS PLATINEES
- * POSE DES PNEUS D'HIVER
- * VERIFICATION DU SYSTEME DE REFROIDISSEMENT
- * ESSUIE-GLACES
- * FREINS
- * PHARES

SERVICE DE
REMORQUAGE
LOCAL ET
LONGUE DISTANCE

JOUR: 471-2025

NUIT: 471-3169

808, MASSON, TERREBONNE



CETTE ANNÉE, VOTEZ DONC
POUR VOUS AUTRES. VOTEZ DONC

MICHEL DUVAL

Candidat officiel de l'Union Nationale pour le comté de L'Assomption

Publié pour le compte de Denis Tremblay, C.A.,

71, rue Lemoine, Repentigny, agent officiel de Michel Duval.

INFORMATION SCOLAIRE

Sept contrats pour le déneigement

Le comité exécutif du conseil scolaire des Manoirs a octroyé au cours d'une assemblée récente sept contrats pour le déblaiement de la neige pour l'hiver prochain comme suit:

- Ecoles de Lachenaie, à Gauthier Excavation, \$1,050.
- Ecoles LaMennais, Sacré-Coeur et Oiseau bleu, à Mascouche, à Jacques Dompierre, au prix horaire selon outillage utilisé.
- Ecoles Le Rucher, Holy Rosary, à Mascouche-

Heights, à Paysagiste Laval, aux mêmes conditions.

- Ecole manoir Notre-Dame à Mascouche, à Solano Allard, à \$4,300, incluant sablage.
- Ecole Saint-Joachim, à La Plaine, à Pierre Villeneuve, \$7,500.
- Ecole polyvalente Armand-Corbeil, à Terrebonne, à Forget & Associés à \$10,000.
- Atelier d'entretien à Saint-François, à Forger & Associés, à \$800.

Huile de chauffage

Comme suite à un appel d'offres pour l'huile de chauffage qui sera utilisée durant l'hiver 1976-1977, le conseil scolaire, après étude, a donné le contrat à la compagnie BP Canada Limitée.

Assurances

Le contrat des assurances générales du conseil scolaire des Manoirs a été accordé à la compagnie Hartford Fire Insurance Company pour une période supplémentaire de douze mois. Le courtier du portefeuille sera Corbeil & Fils Assurance Inc. de Terrebonne.

Comité de parents

Mme Lise Lamontagne a été élue récemment présidente du Comité de parents qui joue un rôle consultatif au conseil scolaire des Manoirs. Elle sera appuyée par M. Jean-Guy Noël, vice-président et Mme Rollande Morin, secrétaire.

Le Comité de parents est constitué par les présidents et présidentes de chaque

comité d'écoles dans le territoire scolaire.

Information scolaire

Les parents, les contribuables ou toutes personnes intéressées à savoir ce qui se passe quotidiennement au conseil scolaire des Manoirs peut composer un numéro de téléphone et obtenir ces informations. Ce service appelé "codaphone" installé au Centre administratif scolaire est très utilisé, selon un porte-parole du conseil. Pour toute information, il suffit de composer 471-9400.

POUR VOTRE PUBLICITE

LA REVUE 471-3719

SILENCIEUX

GARANTIE ECRITE

sur silencieux de voitures de fabrication américaine, (un an sur voitures importées).

PIECES ET
MAIN-D'OEUVRE

AMORTISSEUR

GARANTIE
2 ANS OU
30,000 m.



TERREBONNE MUFFLER

Jean-Guy Meunier, propriétaire

852, rue Masson 471-7289 Terrebonne

GARAGE ERNEST LEROUX

I
N
C.

LES '77
SONT
ARRIVEES!

Dodge Aspen 77, l'unique compacte qui devient grande de par la technique Dodge. Les modèles coupés peuvent être équipés d'un toit "T" à panneaux amovibles.



DODGE MONACO 77

Nouvelles
caractéristiques
vraiment
remarquables!



Venez profiter de ces bonnes nouvelles!

575, RUE MASSON
TERREBONNE

471-4111

Les gros Libéraux protègent les grosses industries!



Ouais! Ils ont le culte du gros argent. Ils déplacent des grosses légumes, rouges évidemment, de la Baie James à l'Hydro-Québec, de l'Hydro-Québec à Sidbec, de Sidbec à la S.G.F., de la S.G.F. à la Baie James à l'Hydro à Sidbec... Ils contrôlent la grosse finance et protègent leur grosse poche en jouant à la chaise musicale avec l'économie québécoise. Ignorent-ils que l'esprit québécois est directement orienté vers la libre entreprise? Que l'équilibre de l'économie provinciale s'est toujours reposée sur les petites et moyennes entreprises? Que c'est justement à ce niveau que se situent les plus grandes possibilités de croissance industrielles et commerciales du Québec pour l'avenir? Monsieur Bourassa peut bien parler du rapatriement de notre économie, mais avec quoi pense-t-il le faire? Avec Marine Industries?

Pour permettre aux Québécois de reprendre le contrôle de leur économie l'Union Nationale veut promouvoir l'essor des petites et moyennes entreprises en appliquant des mesures d'aide financière et technique adaptées aux particularités et aux priorités régionales. Il faut donc procéder immédiatement à l'inventaire complet des produits consommés mais non fabriqués au Québec et conseiller les petites et moyennes entreprises quant à la production, au financement et à la mise en marché de ces produits. L'Union Nationale veut aussi adopter une politique d'achat préférentiel des produits québécois dans le but de favo-



riser l'expansion et la création d'industries spécialisées. L'Union Nationale veut redonner aux petites et moyennes entreprises le rôle économique qui leur convient et c'est pourquoi elles font l'objet d'un gros chapitre dans notre programme. Un programme pour vous, conçu en pensant à vous. Alors

CETTE ANNÉE, VOTEZ DONC POUR VOUS AUTRES. VOTEZ DONC

MICHEL DUVAL

Candidat officiel de l'Union Nationale pour le comté de L'Assomption

Publié pour le compte de Denis Tremblay, C.A., 71, rue Lemoyne, Repentigny, agent officiel de Michel Duval.

LES ELECTIONS 1976



Plusieurs personnalités appuieront le candidat libéral

À 14 LA REVUE DE TERREBONNE, mercredi 10 novembre 1976

Le candidat libéral dans Terrebonne, monsieur Denis Hardy, ministre des Communications clôturera sa campagne électorale dimanche le 14 novembre à 3 heures de l'après-midi à l'école St-Gabriel sur la rue Tassé à Sainte-Thérèse.

A cette assemblée, plusieurs personnalités viendront apporter leur appui au candidat libéral. Me André Hotte, avocat bien connu de Sainte-Thérèse, Madame Lise Cloutier-Coffin et monsieur Pierre David. Monsieur

(suite à la p. A-18)

Un débat contradictoire qui n'a pas fait de gagnant, ni de perdant

(YC) Les candidats du Parti québécois et du Parti libéral se sont rencontrés la semaine dernière dans un débat contradictoire au Cégep Lionel Groulx devant une salle de 500 personnes composée d'étudiants et de professeurs en majeure partie, mais aussi d'ouvriers, de secrétaires et de ménagères. Le moins que l'on puisse dire est que cette assemblée n'a pas fait de gagnant à proprement parlé.

MM. Fallu et Hardy ont répondu aux questions des étudiants comme le voulait la formule du débat mis sur pied par les autorités du Cégep. La jeune foule était nettement en faveur du candidat du Parti québécois puisque M. Fallu est très connu dans ce milieu, puisqu'il y professe.

Différents points ont été abordés par voie de communiqué affirmant toujours que le candidat du Parti québécois refusait de rencontrer Denis Hardy devant les citoyens du comté, estimant sans doute que l'assemblée étudiante n'était pas représentative de l'électorat.

"Ce refus laisse songeur, a commenté Denis Hardy. "Ces gens-là se savent incapables de soutenir les accusations qu'ils ont lancées contre moi et ont peur de perdre la face publiquement. Ils ont peur de répondre aux questions que je me proposais de leur poser".

"Par exemple, que pense exactement le candidat séparatiste, actif militant syndical, de l'attitude de certains chefs syndicaux qui déclenchent des grèves sauvages et prennent les écoliers et les malades en otage? Serait-il capable de venir avouer publique-

ment ses agissements lors de la grève du Cégep Lionel Groulx, grève dont il fut l'un des principaux artisans?"

Quant au candidat de l'UN, M. Hardy n'a qu'une question à lui poser: "Que vient faire cet homme en politique? Que

peut-il apporter au comté?"

M. Hardy a conclu en disant que la véritable raison pour laquelle les deux candidats refusaient de le rencontrer était leur crainte de se voir démasquer devant un public neutre.

Un certain culot

Du côté du Parti québécois, ce débat a été l'occasion pour le public de découvrir le vrai visage du député libéral de Terrebonne. Selon un communiqué émis, Denis Hardy a le culot de reprocher

à M. Fallu le refus de celui-ci de le rencontrer dans un vrai débat public. Pour le PQ, il apparaît clairement que ce que voulait dire le député de Terrebonne, c'est qu'il aurait

(suite à la p. A-21)

Le candidat libéral mène une campagne active

Le candidat libéral de Terrebonne et ministre des Communications, monsieur Denis Hardy, continue de mener une campagne électorale extrêmement active. Il parcourt le comté en tous sens, multipliant les visites des centres commerciaux, des lieux publics et les rencontres d'électeurs. Partout, il reçoit un accueil extrêmement chaleureux, enthousiaste même. Ceci confirme que dans Terrebonne, les gens votent pour l'homme. Les gens savent que Denis Hardy est un citoyen du comté, qu'il est toujours présent dans le comté, qu'il ne participe pas à la vie du

comté seulement en période électorale et qu'il se tient au courant des besoins des citoyens, qu'il est présent à son bureau toutes les semaines où il reçoit des dizaines d'électeurs.

Au cours de ces rencontres avec les électeurs, le candidat libéral explique le programme du Parti, surtout en ce qui a trait aux modifications majeures que le gouvernement veut apporter au Code du Travail afin d'empêcher les chefs syndicaux de faire la pluie et le beau temps et de prendre la population en otage. Il explique également les priorités qu'il s'est fixées pour le comté de Terrebonne

au cours du prochain mandat, qui portent sur la qualité de l'eau, des loisirs, les personnes âgées et le transport en commun.

Quant à ses réalisations, les électeurs les connaissent bien et c'est avec un certain sourire qu'ils écoutent les critiques des adversaires à ce sujet.

Au cours de ces rencontres, le candidat libéral insiste également sur l'enjeu du vote du 15 novembre. Il rappelle à ceux qui ne veulent pas l'indépendance du Québec de ne pas s'abstenir de voter et de ne pas voter pour l'Union nationale ou le Parti créditiste.

"En effet, dit-il, les partisans de l'indépendance forment un bloc solide et homogène. Tout ce qui affaiblit ou divise le vote libéral favorise directement le Parti québécois, car de l'avis même de leurs organisateurs, l'Union nationale et le Parti créditiste n'ont aucune chance dans Terrebonne.

La campagne libérale se terminera par un grand ralliement, le dimanche 14 novembre prochain, à 3 heures p.m. au Pavillon St-Gabriel sur la rue Tassé à Sainte-Thérèse. (Communiqué).

Service d'information
Comité libéral
de Terrebonne

Fallu, Parizeau et Mercier accueillis par 800 sympathisants à Léopold-Gravel samedi dernier

(YC) C'est devant une foule de 800 personnes, à la fois calme et doucement délirante, que MM. Jacques Parizeau, candidat du Parti québécois dans l'Assomption, Elie Fallu, candidat du Parti québécois dans Terrebonne, et Guy Mercier ex-candidat dans ce dernier comté, ont prononcé des discours imbus d'optimisme et d'appréhension à une semaine du jour "J".

Une foule de 800 personnes entassées au possible dans le gymnase de l'école Léopold-Gravel, et même dans les autos à l'extérieur où on a pu écouter religieusement les discours prononcés, grâce aux boîtes de son que l'on y avait installées. Une foule qui a fait un don généreux de \$945 pour les frais de la campagne électorale.

Un premier témoignage a été fourni par l'ex-candidat du comté de Terrebonne, Guy Mercier, qui est venu exprimer au public tout le dévouement qu'il a pour le parti libéral "qui nous a menés dans ses six ans de demi-administration vers la catastrophe nationale, autant sur le point de vue social, que sur l'aspect économique".

Parlant du progrès constant enregistré par le Parti québécois de Terrebonne depuis 1970, M. Mercier estime qu'en 1976, les citoyens de la circonscription de Terrebonne vont se donner un vrai député en la personne d'Elie Fallu.

Un Jacques Parizeau qui célébrait samedi l'anniversaire du désormais célèbre "coup de la Brink's" de 1970, alors que l'on avait créé une grande peur parmi la population, en laissant croire vulgaires papiers sans valeur, servant tout juste d'aide-mémoire aux détenteurs. On peut même s'allumer une cigarette avec l'une d'elles et la

faire remplacer le lendemain, termine-t-il ironiquement".

"Le gouvernement Bourassa veut tourner la population contre elle-même en imposant des règlements matraque, continue-t-il, rappelant que 45% des Québécois sont syndiqués et que les mesures préconisées par le gouvernement Bourassa dans les relations de travail ne feront qu'augmenter le désordre social.

"Le parti libéral veut se réfugier derrière ces mesures pour contrer son manque de leadership". M. Parizeau estime qu'un gouvernement péquiste est maintenant pris au sérieux par toute la population et même par les gens de la haute finance mentionnant les déclarations faites par M. White, président du Royal Trust, qui dit que l'éventualité du victoire péquiste n'est pas crainte par les investisseurs.

Il a rappelé qu'il y a présentement 400.000 travailleurs au Québec qui oeuvrent au niveau du salaire minimum et que le mois de septembre et octobre 1976 ont révélé 10%

de chômage, le plus haut taux depuis 25 ans ici "alors que cette période est la plus féconde dans notre système économique." Imaginez-vous ce que sera l'hiver qui vient?"

Pour sa part, Elie Fallu a surtout mis en évidence les problèmes régionaux importants, qui sont restés sans solution sous le régime libéral de Denis Hardy. Il a parlé de la rivière des Mille-Iles "de laquelle nous dépendons depuis toujours, et dont dépendront les générations futures. "Une rivière, dit-il, qui témoigne drôlement de l'indifférence du député libéral sortant et sorti, alors que la situation devient urgente si nos enfants ne veulent pas hériter d'un égoût à ciel ouvert.

M. Fallu a aussi parlé du manque de dynamisme dans le secteur industriel où on constate que des industries tel que Sonoco et Home Shoe & Footwear ont été fermées sans que le gouvernement n'y fasse quelque chose".

"Et l'Île des Moulins,

qu'est-ce que le ministre attend pour en parler? A-t-il honte de son oeuvre? Peut-être a-t-il quelque chose à cacher alors qu'une rumeur a circulé que des concessions pourraient être faites à des chaînes d'hôtels américaines."

Le candidat a aussi parlé du ministre des Communications lorsqu'il était directeur du journal "L'Avenir du Nord" de Saint-Jérôme. "Un journal qui a connu des directeurs aussi compétents qu'Athanas David, Lionel Bertrand et Henri Prévost dont le comté porte le nom, mais qui a disparu après que Denis Hardy l'ait pris en main un an seulement".

"Il faut qu'après le 15 novembre prochain, le Parti libéral devienne un tiers parti, il faut que tous ensemble, à commencer par le comté de Terrebonne, nous nous mettions sérieusement à bâtir un pays bien à nous, répondant à ses véritables aspirations collectives, il faut se débarrasser de Denis Hardy, a-t-il conclu.



Camil Samson

Une foule de 800 personnes qui a offert un cadeau de \$945 à ses discoureurs.

Selon l'unioniste Ayotte, son plus grand adversaire est le Parti Québécois

(YC) "Bien des choses se sont précipitées dans le comté de Terrebonne ces derniers jours alors que l'on assiste à des changements radicaux dans l'opinion des électeurs, ce qui a pour effet de rendre celui qui n'est même plus mon adversaire, Denis Hardy, d'une nervosité exécrable. Il a perdu le calme qu'il s'efforçait de communiquer aux gens et on peut dire qu'il a la mine basse comme il ne l'a jamais eu dans le passé".

C'est ce que nous déclarait samedi, le candidat unioniste dans Terrebonne, M. Marcel Ayotte. Plus confiant que jamais de triompher de son principal rival, le "séparatiste" Elie Fallu, M. Ayotte voit soudainement le vent tourner, re-

léguant Denis Hardy au troisième rang, suivant un sondage qui aurait été effectué dans le courant de la semaine dernière par l'organisateur Guy Yale et plaçant presque nez à nez MM. Ayotte et Fallu.

"Il y aura un grand perdant le soir du 15 novembre prochain et soyez assurés que ce ne sera pas moi".

M. Ayotte a rencontré certains commerçants la semaine dernière en compagnie de Mme la mairesse de Rosemère, Anne Durand. A ce chapitre, le candidat unioniste a reçu l'appui des maires de Sainte-Thérèse, Jean Blanchard, et de Rosemère Roland Durand.

Selon les organisateurs de M. Ayotte, les créditistes et

les pénépistes n'existant pratiquement pas, l'Union Nationale part avec déjà 2,000 voix dans cette course où les électeurs "doivent choisir entre le séparatisme, un gouvernement déjà en faillite ou la nouvelle force de frappe qu'est l'UN qui est la seule, à pouvoir remettre sur pied un gouvernement qui fera la fierté de tous les Québécois".

Les organisateurs ajoutent à cela les quelque 5,000 votes unionistes de 1970. Ils estiment donc que Marcel Ayotte est loin d'être un candidat négligeable et que, si les récents sondages étaient confirmés, le comté de Terrebonne se retrouverait le 15 au soir avec un député unioniste.

Parizeau prévoit une semaine de grande peur

(YC) S'adressant aux 700 personnes de Mascouche réunies dans la grande salle du Manoir Notre-Dame dans cette municipalité, le candidat du Parti québécois dans le comté de l'Assomption, M. Jacques Parizeau, s'attend à "une semaine de grandes peurs" juste avant le scrutin du 15 novembre.

Selon le candidat, ces grandes peurs ne revêtiront guère l'allure du désormais coup de la Brink's. "Ce sera plutôt, de prédire M. Parizeau, une intensification des discours alarmistes de la part des Bourassa et Garneau".

Le candidat croit d'ailleurs que le Parti libéral devra se limiter à cette ligne d'action puisque la récente intervention publique de M. Kenneth White, président du Royal Trust "vient de rendre suspect n'importe quel mouvement financier, d'ici les élections".

M. White disait, en résumé, que les citoyens et les investisseurs ne craignent pas la venue éventuelle du Parti québécois au gouvernement. M. Parizeau l'interprète à sa façon. "Cela veut di-

re que le milieu financier ne veut pas de cochonneries dans la campagne".

M. Parizeau n'oublie pas, d'autre part, les accusations du premier ministre Bourassa à son endroit et à sa famille. Bien que M. Bourassa ait avoué n'avoir aucune preuve, M. Parizeau ne voit pas là les rétractations qu'il exige.

Dès le lendemain de l'élection, il poursuivra donc M. Bourassa pour diffamation. S'il ne le fait avant l'élection, c'est parce qu'il ne veut pas être accusé d'empêcher Bourassa de parler de nouveau de cette affaire s'il le désire.

M. Parizeau a en outre souligné que certains membres influents du Parti libéral semblent s'être laissé tenter par l'idée de l'indépendance du Québec. Il a nommé Ben Payeur, Guy Saint-Pierre et Jean-Paul L'Allier qui croient que cette solution au pro-

blème d'un fédéralisme "coûteux" pourrait être un instrument de la prospérité du Québec "si bien entendu, c'est le Parti libéral qui l'a fait" ne manque-t-il pas de pointer.

Pris au sérieux

M. Parizeau a fait remarquer que le Parti québécois est maintenant "pris au sérieux" comme gouvernement de remplacement à la "faillite du gouvernement libéral". "Partout, on s'aperçoit que notre parti sait au moins ce qu'il veut et qu'il deviendra un gouvernement responsable et dynamique, défendant vraiment la cause des Québécois".

"L'ère des éléphants blancs est terminée", d'ajouter

(suite à la p. A-19)

La victoire de Dupré dans Lachenaie: un signe favorable pour Parizeau

(YC) Dans les milieux de la politique provinciale du comté de l'Assomption, la victoire complète de l'équipe Dupré au conseil municipal de Lachenaie est un des premiers signes concrets sur lequel on peut s'appuyer pour faire des prédictions en marge de l'élection provinciale.

Prédictions d'autant plus fondées quand on sait que l'équipe sortante défaite, celle de Jos-Edouard Sarrazin, était appuyée moralement sinon en termes de ressources, par la machine libérale de ce comté.

Au Parti québécois, on s'est pris en train de savourer discrètement cette victoire de l'équipe Dupré, car elle concrétise définitivement la

vague favorable que l'on prévoyait dans cette ville, si ce n'est à l'étendue de tout le comté.

On aurait quelque tendance à croire que le vote massif envers l'équipe Dupré est beaucoup plus un scrutin d'opposition dirigé à l'endroit de l'équipe sortante qui, même si elle bénéficiait des bonnes grâces de Roland Comtois, n'a pu restreindre le mécontentement populaire provoqué par les multiples problèmes municipaux qui ont surgi dans les deux dernières années et qui sont restés insolubles pour l'administration Sarrazin.

En début de semaine au Parti québécois, on avait l'impression d'effleurer la douce hystérie de la victoire...



L'unioniste Marcel Ayotte a reçu la semaine dernière l'appui des maires de Sainte-Thérèse, Jean Blanchard et de Boisbriand Roland Durand. Au centre Marcel Ayotte.

Où voter

On nous informe des endroits où seront répartis les polls pour l'élection générale provinciale dans la ville de Terrebonne. Les électeurs inscrits dans les polls numérotés entre 1 et 6 inclusivement se rendront à la polyvalente Armand-Corbeil, sur la rue Kennedy dans le nord de la ville. Les polls numérotés de 7 à 14 inclusivement seront situés à l'école Notre-Dame sur la rue Masson au coin de Saint-Sacrement. Les polls

numérotés de 15 à 21 inclusivement seront situés à l'école Léopold-Gravel sur la rue Saint-Paul entre Saint-Sacrement et Ouimet. Les polls numérotés de 22 à 26 inclusivement seront situés à l'hôtel de ville de Terrebonne sur la rue Saint-Jean - Baptiste. Enfin, les polls numérotés 27 et 28 (Ile Saint-Jean) seront situés à l'école Saint-Louis sur la rue Saint-Sacrement.

Assemblée publique du PQ jeudi

(YC) Une assemblée publique du Parti québécois aura

Bureau spécial de votation

Tous les électeurs inscrits dans le comté de Terrebonne devant s'absenter à l'extérieur pour raisons d'affaires uniquement le 15 novembre prochain, jour du scrutin, ont l'opportunité de se prévaloir de leur droit de vote en se rendant au 11, rue Perron à Boisbriand ces vendredi ou samedi 12 et 13 novembre, où un bureau de votation sera ouvert de 2h à 22h pour ces cas particuliers.

lieu ce jeudi 11 octobre (20 h) au pavillon Saint-Gabriel à Sainte-Thérèse, où seront présents MM. Elie Fallu, candidat du Parti québécois dans le comté de Terrebonne et Jacques-Yvan Morin, candidat dans le comté de Sauvé à Montréal.

Un défilé-automobile partira de Terrebonne à 6h30 du 888, Saint-Louis pour emprunter la route 29 dans la municipalité de Saint-Louis-de-Terrebonne où les partisans s'ajouteront au fur et à mesure de la progression. Le défilé devrait arriver dans cette dernière municipalité vers 19h.

Elie Fallu fait le procès du député libéral sortant, Denis Hardy

(YC) Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu à l'hôtel de ville de Boisbriand mercredi dernier, le candidat du Parti québécois dans le comté de Terrebonne, M. Elie Fallu, a fait un tour d'horizon bien sombre de ce que fut le règne du député - ministre Denis Hardy dans Terrebonne, règne, tient-il à préciser, qui prendra fin le 15 novembre prochain lors du scrutin.

Nous vous rapportons donc ici en résumé les points soulevés par M. Elie Fallu portant sur les réalisations du député libéral.

Le développement industriel

Contrairement à ce qu'on aurait cru avec l'arrivée de l'aéroport Mirabel, lors duquel le comté de Terrebonne fut l'objet de nombreuses analyses pour prévoir et planifier son développement économique, on se retrouve aujourd'hui avec un comté

qui développe de façon anarchique des centres domiciliaires. Pour M. Fallu, ces anomalies sont dû aux études qui n'ont pas fait l'objet de discussions systématiques et surtout, une planification qui a été appliquée de façon partielle selon les pressions du moment.

Il constate aussi un manque flagrant d'incitation industrielle entraînant l'absence d'entreprises nouvelles ou générant très peu d'emplois comme Kawasaki à Boisbriand.

Il note la présence de 5,000 chômeurs dans le comté sur une population active de 40,000.

Problème de l'eau potable

Le candidat dénonce le manque de leadership et la lenteur gouvernementale à ce niveau vital pour toutes les municipalités du comté de Terrebonne qui "vivent par cette rivière". La situation devient dangereuse car les municipalités ne pourront jamais as-

sumer seules, le fardeau fiscal pour dépolluer cette rivière "qui commence à sentir drôlement mauvaise". Il note le "triste" dossier du présent gouvernement à l'égard des subventions aux municipalités de la région.

Le CLSC de Sainte-Thérèse

Il reproche au député sortant de prendre le cré-

dit du Centre local de services communautaires de Sainte-Thérèse "alors que l'on sait très bien que les démarches faites par le comité promoteur, donc de citoyens du milieu qui s'y sont impliqués, ont toujours été effectuées au niveau des fonctionnaires attirés du ministère des Affaires sociales, sans qu'il n'y ait jamais eu d'intervention de politiciens". Ce fut, selon Elie Fallu, un processus apolitique et il est déplorables que Denis Hardy tire du capital politique d'une chose faite par des citoyens imbus de bonne volonté, dans laquelle il n'a jamais contribué.

La fiscalité municipale

Toujours selon Elie Fallu, le gouvernement d'Hardy préfère laisser les municipalités aux prises avec une augmentation des coûts et par conséquent une augmentation



M. Elie Fallu

(suite à la p. A-19)

L'ELECTION DU 15 NOVEMBRE D'APRES M'SIEUR TOUT LE MONDE

(YC) Cette édition de LA REVUE DE TERREBONNE sera la dernière avant le dénouement final du 15 novembre prochain alors que les Québécois fixeront définitivement leur choix dans les bureaux de votation. S'il est vrai que le vrai sondage s'effectue dans les bureaux de votation le jour de la votation, nous avons pensé nous à la rédaction qu'il serait sans doute intéressant de recueillir les commentaires de l'homme de la rue.

Nous nous sommes donc rendu dans le mail des GALLERIES DE TERREBONNE où nous avons interrogé une vingtaine de personnes au hasard, pour qu'elle nous livre leurs impressions. Voici les résultats.

PAS LE PARTI LIBERAL



Mme Lavigne de La Plaine: Je pense qu'il faudrait faire quelque chose, changer, parce que le Parti Libéral ne fait rien de bon. Vous voterez donc pour le Parti Québécois? Franchement je ne sais pas, mais chose assurée ce ne sera pas pour le Parti Libéral. Avec leur dernière majorité, ils n'ont pas fait grand chose pour nous, ils m'ont déçu.

ELECTION PAS SERIEUSE



M. Gene Cantara de Terrebonne: Je ne pense rien de bien de l'élection. Pour moi, elle ne fait pas sérieuse. Vous voulez vous débarrasser du Parti Libéral? Pour le remplacer par quoi? Je pense qu'il n'y a pas d'autres solutions intéressantes, aucune autre alternative valable. En fait, je n'ai choisi aucun parti, je vais tout simplement annuler mon vote, le 15 prochain.

UN FRANCAIS DE FRANCE PEQUISTE



Un Français résidant à Terrebonne: Je viens de France, de descendance polonaise. J'ai le droit de vote et j'habite Terrebonne. Ça se compare avec la France, nos élections? Ce n'est pas la même chose ici, c'est beaucoup plus proche du peuple. Personnellement, j'ai fixé mon choix sur le Parti Québécois. Il est temps, je crois, que nous nous donnions un vrai gouvernement, différents des régimes rouge ou bleu que nous avons connu. Il faut absolument faire des changements. Et l'indépendance? Pas pour tout de suite, mais ça peut arriver un jour.

COMTOIS AVANT TOUT



M. Roland Morin de Saint-Lin (L'Assomption): Je ne pense pas grand chose de l'élection. Je vais tout de même voter pour Roland Comtois. Le fait qu'il ait quitté le fédéral pour venir dans

L'Assomption, ça l'a du bon. Il a fait quelque chose pour nous à ce niveau et je suis sûr qu'il pourra en faire beaucoup à Québec. S'il n'était pas venu, vous pouvez être assuré que je n'aurais pas voté pour Perreault. Lui n'a rien fait pour nous. Quel genre de gouvernement le 15 novembre? Le gouvernement libéral majoritaire avec beaucoup d'opposition. Ça ne fera que du bien, car un gouvernement trop fort, ce n'est pas bon.

S'IL N'Y A PAS TROP DE TRICHERIES...



Jacques Martin de Terrebonne: Pour moi, la campagne électorale se déroule pas mal bien en faveur du Parti Québécois. Moi, je suis péquiste. Pour le comté de Terrebonne, M. Fallu devrait remporter la victoire. Sans partisanerie, je crois qu'il est assez fort pour gagner le comté. Au niveau de la province, je crois que les Québécois éliront un gouvernement minoritaire à M. Bourassa si, naturellement, il n'y a pas trop de tricheries...

PAS D'ILLUSIONS



Une jeune dame de Terrebonne: Je me méfie des sondages. Aux dernières élections, cela a influencé les électeurs, car ils ont eu peur au dernier moment. J'espère

que cette fois-ci, ils se tiendront debout. J'en conclus que vous êtes donc péquiste? Oui absolument. Au niveau de Terrebonne, ça toujours été libéral, et je ne pense pas que cela change cette fois-ci. M. Hardy est un pilier dans le parti libéral et je ne me fais d'illusions, malheureusement.

DU PAYS DE LA POMME



Un monsieur de Saint-Joseph du Lac (Deux-Montagnes): Dans mon comté, c'est M. Bellefeuille contre M. L'Allier. C'est une lutte très dure et je ne peux pas faire de prédiction. Je suis moi-même du Parti Québécois. Au niveau de la province, je crois que nous allons nous retrouver avec un gouvernement libéral minoritaire.

PQ: DE 30 A 40 SIEGES



Jacques Lafleur de Mascouche: Je crois que l'élection était nécessaire mais concernant les thèmes sur lesquels M. Bourassa s'est appuyés, les relations de travail devraient jouer beaucoup plus que la constitution, et les gens pensent comme moi d'après les derniers sondages. Moi, je suis péquiste depuis toujours et j'espère que Jacques Parizeau va rentrer. Je crois que nous allons nous retrouver avec un gouvernement libéral minoritaire. J'espère bien que les péquistes vont remporter de 30 à 40 sièges.

INDECIS



M. Dupré de Mascouche: Je fais partie du gros pourcentage d'indécis. Dans L'Assomption, j'aurais cru que les libéraux auraient gagné, mais après les sondages de cette semaine, on ne sait pas. Je pense que nous aurons un gouvernement minoritaire. Sur quel bord? Point d'interrogation.

UN DENOUEMENT TRES CHAUD



Robert Allard de Terrebonne: Je n'ai pas suivi tellement l'élection mais je vais tout de même voter et il y a de très grosses chances que ce soit PQ. Dans le comté, Hardy a de très grosses chances, car il s'est beaucoup promené dans le bout. Pour le provincial, si ce n'est pas le PQ, ça va être très chaud.

PQ MINORITAIRE?



Andrée Dumas de Lachenaie: Dans L'Assomption, j'espère bien que ce sera le Parti Québécois qui prendra le siège. Etant donné que je suis assez récente dans la région, c'est assez difficile pour moi d'évaluer le pouls de mon entourage. J'espère que nous aurons un gouvernement nouveau. Sans partisanerie, je crois sincèrement que le Parti Québécois peut former un gouvernement de type minoritaire, ce qui ne serait pas très bon pour lui.

GOUVERNEMENT KIF-KIF



Mme Desrochers de Lachenaie: Je ne sais vraiment pas qui va prendre le siège dans mon comté. Pour ma part, je voterai pour le Parti Québécois. Nous aurons donc un gouvernement minoritaire, avec le même nombre de députés gouvernementaux et de députés dans l'opposition.

ME, IT'S UNION NATIONALE



Kate Savith from Mascouche-Heights: Je ne suis pas décidé pour l'instant. Je n'aime pas Bourassa et son parti, je n'aime pas le Parti Québécois. Je crois que mon vote ira à l'Union Nationale. Biron est inexpérimenté mais il constitue quand même le meilleur des trois. C'est Michel Duval chez nous. Ce sera une lutte très chaude.

FALLU PEUT-ETRE...



René Archambeault de Saint-Louis de Terrebonne: Mon opinion personnelle est en faveur du Parti Québécois. M. Fallu a peut-être des chances de gagner mais Hardy est encore très fort dans le comté de Terrebonne. Je ne sais pas avec quel genre de gouvernement nous allons nous retrouver le 15 novembre au soir. Le problème principal à Saint-Louis, c'est l'eau potable.

Manoeuvre péquiste, unioniste ou... libérale?

(YC) L'agent officiel du Parti québécois du comté de l'Assomption nous a fait parvenir un communiqué concernant le financement de sa campagne électorale. Mau-

rice Fortin nous résume ainsi les fonds accumulés. Le maximum de dépenses électorales autorisées à 54,543 électeurs (avant révision) était de \$24,817.20. Si

le Parti québécois récolte 20% de l'électorat (ce qu'il ne doute pas), il aura droit à un remboursement du gouvernement de \$13,908.60. La somme qui lui restait donc à solliciter dans la population était donc de \$10,908.60.

Les sources de financement pour cette dernière somme provient de trois façons différentes. Les collectes aux assemblées publiques, la campagne de financement et la vente de matériel publicitaire.

Collecte aux assemblées publiques

A ce chapitre, l'agent officiel a budgété un montant de \$4,500. Jusqu'à présent, le chapeau a récolté \$2,611 en incluant l'assemblée de Mascouche ce dernier dimanche. Ainsi, les montants récoltés dans les assemblées depuis le début de la campagne élec-

torale sont: à l'Assomption, 24 octobre: \$1,177; Charlemagne, 27 octobre: \$255; Saint-Rock, 31 octobre: \$373; l'Épiphanie, 3 novembre: \$353; Mascouche, 7 novembre: \$453. Une autre assemblée reste à venir, celle de Repentigny ce dimanche 14 novembre.

Campagne de financement

C'est la campagne de financement que tous connaissent

pour s'être fait solliciter par les annonces sur "la caisse propre".

Le PQ-L'Assomption y a budgété une somme de \$6,000. et jusqu'à présent, la somme amassée est de \$3,329.

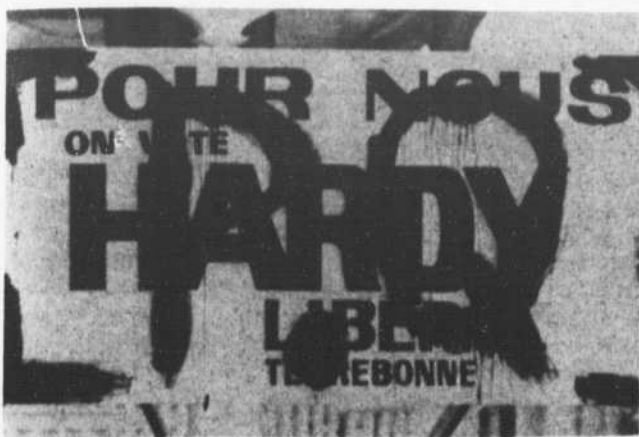
La contribution maximum permise pour une corporation est \$250; pour un individu, toute contribution supérieure à \$250 doit être préalablement approuvée par le Conseil exécutif du comté et le Conseil exécutif national doit être avisé. Le maximum

(suite à la p. A-18)

L'UN - Terrebonne: les dépenses assumées par le candidat

(YC) Selon l'agent officiel de l'Union Nationale dans le comté de Terrebonne, M. Guy Yale, les dépenses électorales du parti dans la circonscription de Terrebonne seraient assumées en grande partie par le candidat lui-même.

Un certain nombre de dons a été reçu de la part de sympathisants totalisant environ \$4,000. Ce sont les seuls détails que l'on nous a révélé.



En tout cas, ce qui est certain, c'est que ce ne sont pas les deux partis inscrits qui ont décidé de fusionner leur publicité pour faire quelques économies dans leur budget respectif...

PQ - L'Assomption: une caisse vraiment populaire

(YC) Les jeux (interdits) de coulisse ont débuté dans le comté de Terrebonne en marge de l'élection provinciale. C'est ainsi vendredi matin dernier, on a pu constater que des actes de vandalisme avaient été commis sur les énormes pancartes libérales disposées à différents endroits dans la ville de Terrebonne.

En effet, un ou quelques petits fanatiques, d'un parti ou d'un autre, ont "barbouillé" pendant la nuit ces affiches, se permettant même d'inscrire en brun les lettres P et Q sur le rouge libéral, le tout encadré d'une mauvaise décoration.

S'agit-il d'une manoeuvre unioniste, péquiste ou même libérale?

Au Parti québécois, le chef du secteur de Terrebonne, M. Gilles Gamache, a immédiatement expédié au chef de secteur de la ville de Terrebonne, M. Georges-Henri Lachance, un télégramme dans lequel il déplore, condamne et refuse toute responsabilité de ce geste.

Il souligne que jusqu'ici, la lutte s'est faite de façon propre, respectueuse du sens démocratique, et qu'il souhaite conserver ce climat jusqu'à la fin.

L'Union nationale n'a pas exprimé jusqu'à date de commentaires.

En ce qui concerne le Parti libéral, aucune accusation ou plainte n'a encore été portée contre qui que ce soit, même si nous savons pertinemment

que l'agent officiel du parti, possède le numéro de plaque d'une automobile et certains noms qui sembleraient suspects dans cette affaire. Pour des raisons que nous ignorons, ils n'ont pas été dévoilés jusqu'à présent (lundi soir).

Plusieurs hypothèses peuvent être émises sur cette affaire. Il peut s'agir de l'oeuvre de fanatiques de l'Union nationale ou du Parti québécois qui n'ont pu résister devant la tentation. On peut aussi envisager que ce soient l'oeuvre de libéraux tout aussi pris par l'élection, qui voudraient dupier la population en laissant croire que leurs adversaires sont prêts à tout pour s'accaparer de la victoire.

Qui dit vrai?

PEQUISTE, MAIS VICTOIRE D'HARDY

VOTE SECRET

VICTOIRE PEQUISTE OU LIBERALE



Pierre Ayotte de Terrebonne: M. Hardy va remporter la victoire. Personnellement, je suis péquiste. M. Fallu n'est pas un homme connu dans Terrebonne. Avant l'élection je ne le connaissais pas du tout. Nous allons avoir un gouvernement minoritaire libéral, mais j'aimerais mieux un gouvernement péquiste majoritaire...



M. Lavigne de Montréal (Rosemont): Chez nous, c'est Bellemare pour les libéraux contre Paquette pour le PQ. Je ne tiens pas à dévoiler publiquement mon vote. Pour le gouvernement, les libéraux devraient aller chercher de 65 à 70 comtés et le PQ de 35 à 40 sièges, d'après moi du moins.



M. Léo Bourque de Mascouche: L'élection de 1976 est à peu près semblable aux autres. Dans L'Assomption, les libéraux devraient remporter la victoire. Il est très difficile de dire quelle sorte de gouvernement nous aurons, quoique l'on peut prévoir un gouvernement minoritaire péquiste ou libéral. Mon choix est fait en faveur du Parti libéral. J'ai voté pour ce dernier parti aux dernières élections.

Financement de la campagne libérale dans Terrebonne

En réponse à votre demande à l'effet que nous vous fournissions la provenance des fonds que nous consacrons à la campagne électorale du 15 novembre prochain, nous vous fournissons les détails suivants:

Les dépenses permises par la Loi électorale pour le Comté de Terrebonne, se chiffrent à \$21,699.60.

De ce montant, d'après la loi électorale, un remboursement maximum de \$12,399.80 est permis laissant un montant de \$9,399.80 à combler, somme entièrement comblée par les soins de l'Association libérale du Comté de Terrebonne.

La situation financière de notre Association est la suivante: En caisse au 1er janvier 1976 \$1,647.52 Revenus de l'année 1974, soirées bénéfices,

parties de sucre, épluchette de blé d'Inde, 6,852.17 contributions des membres, etc...

Revenus de l'année 1975, soirées bénéfices, parties de sucre, contributions des membres, etc... 5,446.34

Revenus de l'année 1976, soirées bénéfices, contributions des membres, etc... 6,937.49

Total: \$20,883.52

Déboursés pour les années 74-75-76, Congrès provinciaux, Congrès régionaux, contributions annuelles au Parti Libéral du Québec, locations de locaux pour les Assemblées Congrès régionaux, contributions annuelles au Parti Libéral

du Québec, locations de locaux pour les Assemblées de l'Association, téléphones, timbres, papeterie. \$12,388.47 Argent à notre disposition pour la présente campagne \$8,545.05

Il est à noter que notre principale source de revenus est notre soirée bénéfice annuelle qui est tenue chaque année depuis 1966 et que le revenu net de cet événement se situe entre \$4,500.00 et \$5,000.00 annuellement pour les trois dernières années.

Service d'information - Comité Libéral du Comté de Terrebonne

Le financement du PQ-Terrebonne

Source: Pierre Roger, président

En avril dernier, comme à chaque année d'ailleurs, le Parti Québécois procédait à sa campagne de financement démocratique. Avec un bassin de 1150 membres, le P.Q. Terrebonne a recueilli \$10770.00 grâce à 510 dona-

teurs, la moyenne des souscriptions était de \$21.20 et la plus élevée était de \$250.00.

La liste de ces 510 donateurs est accessible au public au local permanent du P.Q. Terrebonne à Ste-Thérèse. Seulement 35% de la somme recueillie dans le comté y demeure, l'autre 65% est re-

L'Union Nationale de L'Assomption: la moitié de la Caisse Provinciale

(YC) Selon l'agent officiel de l'Union nationale du comté de l'Assomption, M. Denis Tremblay, la machine unioniste dans ce district électoral serait alimentée dans une proportion de 50% par la "grosse caisse" provinciale de ce parti.

M. Tremblay ne veut pas dévoiler l'origine des fonds avant la fin de la campagne provinciale pour ne pas causer de préjudice aux donateurs. Il affirme entre autres que l'Union nationale de son comté n'a pas reçu de "gros" dons.

M. Tremblay croit qu'il n'atteindra pas le maximum permmissible par le président d'élection dans le comté de l'Assomption, soit \$24,817.20. La moitié de cette somme provient, selon lui, du comité central national de l'Union nationale, et l'autre 50% est compensé par le candidat Michel Duval, ainsi que par les dons des militants ou sympathisants de l'Union nationale dans ce comté.

mis à l'organisation nationale.

Au cours de cette campagne électorale, le P.Q. Terrebonne dépensera \$21800.00, soit le maximum permis par la loi électorale.

Comment finançons-nous ce \$21800.00? A cause de nos résultats électoraux de 1973, nous avons droit à un remboursement automatique de nos dépenses électorales par le gouvernement, nous avons donc emprunté \$12000.00 à la Banque Provinciale de Ste-Thérèse puis que le remboursement anticipé est de l'ordre de \$12400.00.

(suite à la p. A-19)



LE C.L.S.C. LA MA TER VOUS INFORME

La ronde des prétendants

D'après vous, quel est en ce moment le sujet qui est le plus d'actualité? Vous répondez sans hésiter: "Mais ce sont les élections mon ami!" Et vous avez effectivement raison.

Maintenant, si on vous demande à brûle-pourpoint quels moyens vous em-

ployez pour vous préparer convenablement à cette journée mémorable du lundi, 15 novembre prochain, vous nous faites remarquer ceci: "Je n'ai pas besoin de réaliser de longues marches ou d'effectuer de pénibles recherches, puisque les divers media d'information m'apportent, sur un beau plateau d'argent, toutes les informations nécessaires.

Ainsi, les quotidiens et en particulier les hebdomadaires qui couvrent la région Lamater, se sont parés pour la circonstance de leurs plus éclatantes couleurs dans le but d'enjoliver leurs compte-rendus des discours et des ritournelles de chacun des candidats. De plus, les stations de télévision de Montréal nous abreuvant de leurs nouvelles et de leurs émissions spéciales, pendant que

certaines postes de radio nous chantonnet d'éloquents commentaires.

La séduction

Sortant de charge et aspirants font montre de leurs plus magnifiques courbettes et s'avèrent des courtisans de première classe. Séduire une population n'est pas chose facile et les moyens utilisés font valoir une organisation bien rodée et une stratégie mûrement réfléchie.

Poursuivant une philosophie qui leur est chère, les partis politiques s'accordent au moins sur une idée de base qui peut se résumer à: "Être à l'écoute des besoins de la population pour être en mesure de trouver des solutions adéquates". Ceux et celles qu'on appelle familièrement, selon le cas, représentants ou futurs représentants du peuple, ont enfin du temps de disponible et donc plusieurs occasions de serrer la main au populo de leurs comtés. Et bien sûr l'opportunité leur est offerte d'expliquer le pourquoi de la "lutte serrée qu'ils se font entre bons Québécois", sur des thèmes variés que ceux de: la Constitution - la Loi 22 - les médicaments - les dents - les amendements au Code du Travail - des petits scandales comme celui qui tourne autour de la Société des Alcools du Québec.

Le choix

Tandis que certains vont miser sur les réussites et les échecs du passé, d'autres vont prendre une hypothèque sur l'avenir. Chose certaine, les uns et les autres vont être pris dans un tourbillon d'euphorie et d'anxiété contagieuse qui va peut-être les amener à se poser l'éternelle question: "Avons-nous choisi le bon homme?" Une autre question qui se rattache à cette dernière: "Quels mécanismes pouvons-nous mettre sur pied pour évaluer vraiment l'efficacité des actions entreprises par notre représentant au cours des trois ou quatre prochaines années?"

La sécurité

Toute cette parlote pour vous faire réfléchir sur une réalité qui englobe les municipalités de Lachenaie, La Plaine, Mascouche, Terrebonne et St-Louis de Terre-

bonne. C'est tout simplement qu'il existe de multiples avantages à opter pour le Centre Local de Services Communautaires (C.L.S.C. Lamater).

En effet, vous êtes en sécurité avec les membres de

l'équipe du C.L.S.C. Lamater: nous sommes près de vous et avec vous 365 jours par année et nous ne sommes pas obligés de nous éloigner constamment de ceux à qui nous voulons rendre service.

MANOEUVRE... (suite de la p. A-17)

permis pour un individu est de \$2,500.

Dans le comté de l'Assomption, la campagne de financement est présentement à mi-chemin. La très grande majorité des dons reçus à date varie entre \$1 et \$25. Une dizaine se situent entre \$50 et \$100 et un seul entre \$250 et \$500.

Matériel publicitaire

A l'occasion de la distribution des affiches, macarons,

collants, etc., les sympathisants sont invités à apporter leur contribution. Celle-ci varie normalement entre \$25 cents et \$5. Jusqu'à présent, le Parti québécois a récolté \$1,000. alors que les prévisions budgétaires sont de \$1,500.

Si jamais on constatait un surplus au lendemain de l'élection, celui-ci serait retourné au fond général de la caisse du comté.

PLUSIEURS...

(suite de la p. A-14)

Pierre David qui oeuvre dans le monde du cinéma est le fils du célèbre cardiologue Paul David et le petit-fils de l'Honorable Athanase David qui fut député de Terrebonne pendant de nombreuses années et secrétaire de la province pour devenir ensuite sénateur.

Plusieurs maires et échevins du comté de Terrebonne prendront également place à la tribune. (Communiqué).

Service d'information
Comité libéral de Terrebonne
(621-2600)

Réunion au CLSC

Il y avait réunion ce mercredi soir 10 novembre au Centre local de services communautaires (CLSC), rue Moody à Terrebonne, des dirigeants du local avec les nouvelles familles habitant Lachenaie dans le but de leur faire visiter les lieux et se familiariser avec les services pour avoir une meilleure connaissance de la région.

BOUCHERIE FORGET

3575, CHEMIN COMTOIS

477-1002

St-Louis-de-Terrebonne

Viandes pour
congélateurs



NETTOYAGE DE VOS TAPIS A LA VAPEUR

ESTIMATIONS
GRATUITES

ROBERT
ST-JEAN

2913, boul. Saint-Charles, Lachenaie

Deep steam carpet
extraction

471-1975



chez NAPOLI Pizzeria Restaurant

PERMIS COMPLET DE LA S.A.Q.

LES "FISH & CHIPS"



De succulents morceaux
de poisson frais enrobés
d'une pâte savoureuse
avec des frites à profu-
sion.

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 5 MILLES

(FRAIS DE 50c POUR PLUS DE 5 MILLES)

794, DES SEIGNEURS, TERREBONNE

4 numéros de téléphone pour mieux vous servir:

471-9211 - 471-9219 - 471-9212 - 471-9213



L'ASSOCIATION DES SPORTIFS DE TERREBONNE

vous invite à la

DANSE DE FIN D'ANNEE

Le samedi 20 novembre, à 20h.

Entrée

\$3

Au Campus Leblanc, 195 montée Masson - Duvernay - Laval

Remise des trophées
de chasse et pêche
pour l'année 1976

Artiste invité:
PAUL VINCENT

DISCO
MOBILE
Permis de
boisson

Billets en vente à Terrebonne,
Taverne des Sportifs, 554, St-Pierre,
Forget Sports, 890, des Seigneurs,
L'Étincelle, 450, des Seigneurs.

LE FINANCEMENT...

(suite de la p. A-17)

De plus, le P.Q. Terrebonne a versé \$500.00 au fonds électoral, somme extraite de son budget annuel provenant de l'opération de financement d'avril dernier. Les collectes publiques que l'on effectue lors des assemblées publiques sont une contribution importante, ainsi à la convention du 25 octobre dernier, \$1242.75 furent recueillis. A la soirée du 6 novembre à Terrebonne, \$945.00 furent ramassés. Ces sources de base totalisent \$14687.15, reste donc à financer \$7112.25.

Une lettre a donc été envoyée par la poste à tous les électeurs du comté les invitant à nous retourner par enveloppe leur contribution.

Nous possédons la liste de tous les souscripteurs qui est accessible à tout citoyen. Actuellement, à 9 jours de l'élection nous avons recueilli \$3648.75 sur le \$7112.25 nécessaire pour combler nos dépenses de \$21800. Ajoutons que nous n'acceptons aucun don de compagnie, syndicat ou association supérieur à \$250.00 et que tout don supérieur à \$250.00 doit être approuvé par l'exécutif de comté, décision que l'exécutif n'a pas eu l'occasion de prendre dans l'actuelle campagne.

ELIE FALLU...

(suite de la p. A-15)

de taxes, souvent déguisée sous forme d'une augmentation de l'évaluation foncière. Il apporte par ailleurs un curieux fait qui s'est produit à Boisbriand, où le gouvernement libéral a versé une subvention à saveur électorale totalisant \$1 million pour des travaux rive-rains, supérieur au montant du règlement d'emprunt!

Une carence dans les transports

M. Fallu ne comprend pas non plus que la priorité du transport doit être accordée au TRAMM Montréal-Mirabel, alors que le véritable problème dans ce domaine est de développer un service est-ouest pour que les gens de Terrebonne, dit-il en exemple, puissent se rendre à Sainte-Thérèse sans faire un détour par Montréal, tel les chômeurs qui veulent se rendre au bureau d'assurance-chômage ou encore les étudiants au Cégep Lionel Groulx. Il y a des institutions qui sont tellement insatisfaites du service de transport en commun, qu'ils organisent eux-mêmes leur propre réseau, conclue-t-il en nous référant au Cégep Lionel Groulx et à l'entreprise "Les Meubles Tabago".

Il note aussi l'inertie du député dans la grève des autobus scolaires de Blainville et de Sainte-Thérèse qui sont restées paralysées pendant des mois.



Les plaques d'immatriculation pour véhicules disponibles à Terrebonne le 17

Les nouvelles plaques d'immatriculation pour véhicules moteurs sont arrivées ces jours derniers au bureau des permis, pour Terrebonne, chez M. Georges Lachance

au 548, boulevard des Seigneurs, mais les automobilistes et camionneurs ne pourront les obtenir avant le mercredi 17 novembre.

Les séries allouées pour la

région de Terrebonne portent les chiffres et lettre 289 T à 298 T 000.

Les chiffres et lettres sont en bleu royal alors que le fond de la plaque est bleu pâle.

PARIZEAU...

(suite de la p. A-15)

M. Parizeau, en soulignant tous les grands projets industriels qui n'ont pas vu le jour, "tous sauf deux: la Baie James et les Jeux Olympiques" qui n'ont apporté au Québec que déficits et perturbations sociales".

Une fois de plus, M. Parizeau a souligné le sondage effectué en avril 1976, "avant le dévoilement du déficit des Jeux Olympiques et du budget libéral", selon lequel 74% des Québécois disaient que tout allait mal dans notre pro-

vince. "C'est encore plus, fait-il remarquer, que les Américains en pleine crise du Watergate qui constataient la même chose dans un ordre de 65%." "A mon avis, c'est très significatif".

Un chapeau a été passé à l'assemblée et un montant de \$453 a été récolté pour la campagne électorale.

LA REVUE

C.P. 55
TERREBONNE

MARCEL AYOTTE UN HOMME DE DECISION



Cette annonce est autorisée et payée par M. Guy Yale, agent officiel de l'Union Nationale, 40 A rue Turgeon, Ste-Thérèse, Québec.

MAJOR SERVICE DE LOCATION 477-0045

1662, Phillips Rd., Terrebonne Heights



Location de mixers, drills, sapeuses à plancher, rotoculteurs, compresseurs, etc.
Limeur de scies et égoïnes
Réparation d'outillages



FRANK EXCAVATION INC.

1800, CHEMIN GASCON



471-4227

Tous genres de travaux avec machineries modernes
Déblaiement de neige
François Cannatelli - prop.

Dodge Ramcharger 1977 vous fait sortir des sentiers battus.

CHEZ NOUS, IL Y A DES PAYSAGES VRAIMENT GRANDIOSES. ET POUR LES VOIR DE PLUS PRÈS, NOUS AVONS CHOISI LE RAMCHARGER À 4 ROUES MOTRICES ET MOTEUR V8.

LES OPTIONS TELLES QUE LE TOIT SOUPLE EN VINYLE RÉSISTANT QUI NOUS TIEN À L'ABRI DES INTEMPÉRIES ET LA BANQUETTE ARRIÈRE POUR SOPHIE ET SON CHIEN, EN FONT LE VÉHICULE LE PLUS AMUSANT QUE NOUS AYONS EU.

À LA VILLE, MON RAMCHARGER PREND L'ASPECT D'UNE FAMILIALE, MAIS SE CHARGE COMME UN PETIT CAMION.

EN WEEK-END NOUS ENTASSONS LE NÉCESSAIRE DE CAMPING À L'ARRIÈRE ET NOUS NOUS ÉVADONS À LA MONTAGNE. QUELLE JOIE!

MOI ÇA ME PLAÎT! VOYEZ LES CONCESSIONNAIRES DODGE OU PLYMOUTH.

Dodge Chrysler Camion Dodge
Plymouth Chrysler Camion Dodge

CHRYSLER CANADA LTÉE



L'école "sexiste"... c'est quoi?

Je ne sais si vous avez écouté "Le 60" du 2 novembre qui présentait un dossier sur l'école "sexiste", dossier qui prenait ses sources dans l'étude du Conseil du Statut de la femme. Néanmoins, j'aimerais vous tracer les grandes lignes de ce petit fascicule préparé par Lise Dunnigan du centre de recherche du Conseil.

La discrimination existe-t-elle dans nos écoles? Les rôles que les garçons et les filles sont appelés à jouer au sein de la société sont-ils oui ou non transformés, déviés par l'école? L'étude qui portait sur un échantillonage de 225 manuels prouve hors de tout doute que l'école encourage la discrimination et ne favorise pas le plein épanouissement de chaque enfant; enfin, que les modèles d'hommes et de femmes que l'école propose à nos enfants perpétuent les modèles que la société transporte, c'est-à-dire les rôles de chef, d'autorité, d'indépendance, etc... pour les hommes et ceux de soumission, de faiblesse, etc... pour les femmes.

La sous-représentation du sexe féminin apparaît clairement, puisque sur un total de 25.000 personnages, le sexe féminin n'est représenté que dans une proportion d'un tiers (femmes 10%, filles 22%). De plus, les femmes sont quasi exclues des rôles

principaux; 27% à l'école primaire, 15% à l'école secondaire. Le sexe féminin est donc considéré comme une catégorie sociale minoritaire et de peu d'intérêt.

La femme est définie à partir de sa vie familiale et domestique et l'homme à partir de sa vie professionnelle et sociale. Les femmes sont identifiées comme mères 4 fois plus souvent que l'homme comme père mais, lorsque le père entre en action, il vole la vedette à la mère en jouant un rôle d'éducateur, alors que la femme n'y joue qu'un rôle de domestique.

Et que dire de la sous-représentation de la femme au travail. Alors que plus de 40% de la population féminine est sur le marché du travail, dans nos manuels scolaires, elle n'y est représentée que dans une proportion de un dixième. De plus, leur répartition dans les différents types et niveaux d'emplois est gravement stéréotypée (enseignante, infirmière, secrétaire et servante). Aucune femme n'apparaît à des postes de cadre ou de direction, "pas même une seule directrice d'école!". Ainsi, au lieu d'inciter les filles à considérer le vaste choix qui leur est offert, les manuels scolaires semblent vouloir centrer leur intérêt sur les occupations très traditionnelles et de plus

présentent une fausse image de la place qu'occupent les femmes aujourd'hui.

Au niveau des émotions, les manuels scolaires divisent les groupes féminins et masculins ainsi: celles qui correspondent au rôle dominant sont associées au rôle masculin, et celles qui correspondent au rôle de dominé sont associées au rôle féminin.

Il est bien entendu que la société présente ces types, et que, hors de l'école, la femme devra affronter cette même discrimination. Mais, si on considère l'école comme milieu où l'enfant apprend à vivre, à fonctionner en société, à s'y adapter en jouant un nouveau rôle, il est nécessaire que cette même école ne perpétue pas indéfiniment le rôle ingrat joué par le sexe féminin. Enfin, le Conseil du Statut de la femme, dûment mandaté par le gouvernement pour l'aviser sur toute question relative aux droits et au Statut des Québécoises "considère urgent d'introduire dans notre système d'éducation les concepts d'égalité et de respect de l'individu, sans restriction de sexe". Le Conseil du Statut de la femme ajoute que c'est de vous que dépend la disparition rapide du sexisme dans l'enseignement: administrateurs d'écoles, enseignants et parents.

Les fromages fins du Québec

(MFL) Des fromages de haute qualité et à prix plus qu'avantageux par rapport à ceux qui sont importés, et surtout qui viennent du Québec, voilà qui doit se faire pour lécher les "babines" de tout amateur de fromage.

En effet, il se produit au Québec des fromages autres que les traditionnels cheddar, cottage ou fromages fondus. Quelques noms vous suffiront pour apprécier ceux-ci: Gruyère, chèvre, Ricotta, Colby, Anflour, Saint-Paulin, Mozzarella, Brick, Gouda, Le Gros Normand (camembert), Oka, Anfrom, etc...

Ajoutons que la fabrication de fromages fins dépasse les 40 millions de livres annuellement alors qu'elle était à peine 4.5 millions de livres en 1961. Aujourd'hui, la consommation per capita est de 5-¾ livres, dont les ¾ sont des fromages québécois. Pour fabriquer ces 40 millions de livres de fromage, il faut 500 millions de livres de lait, soit 8% de la production québécoise.

une page féminine dans LA REVUE,

Tenant compte d'une plus grande participation des femmes, que ce soit au niveau social ou politique, et à son accession de plus en plus décisive sur le marché du travail, il ne fait plus de doute que la femme se doit d'être représentée dans un journal, même régional, quoi que certains en disent.

Il faut aussi se l'avouer: au Québec, et notre région ne fait pas exception, le groupe féminin représente plus de la moitié de la population. Donc, il nous semble normal de s'intéresser à celle-ci. Bien sûr, la femme lit autant que l'homme les articles de politique, d'information municipale ou scolaire. Mais, il y a toujours place à l'amélioration.

Le contenu de cette page se voudra le moins possible traditionnel, quoique les "recettes" ne manquent pas! ou bien la couture ou le tricot. Et pourquoi pas. Cependant, il faudra y ajouter d'autres choses que ces éternels potinages, courrier du coeur et autres bla-bla dont nous avons été gavés par le passé.

Ainsi, cette page féminine se voudra le reflet de ce que nous vivons aujourd'hui: au travail, à la maison, dans notre vie sociale, politique. Nous aborderons des sujets aussi variés que possible, mais en tenant toujours compte de l'aspect féminin des choses.

Nous aimerions par le fait même inviter toutes les associations féminines ou toutes celles qui voudraient participer à l'élaboration de cette page. Nos colonnes les accueilleront avec joie.

Marie-France L'Ecuyer

Les bonnes émissions d'enfants

(MFL) Le thème "L'enfant, pour nous, c'est important" à la télévision de Radio-Canada prend tout son sens

lorsqu'on parcourt des yeux la brochure 1976-77. Le "2" propose une bonne dose d'éléments inédits à ces

chers petits, en plus de conserver toutes les émissions faisant maintenant partie du répertoire plus qu'éducatif de sa programmation.

Se divisant en trois parties, les émissions s'adressent d'abord au groupe d'âge préscolaire, avec des émissions telles *Virginie*, la petite grenouille-marionnette, *Tam Tam*, *Une fenêtre dans ma tête*, *You Hou*, *La boîte à lettres*, du soleil à 5 cents. Il y a bien sûr l'émission *Bobino* à 16 heures, qui depuis 20 ans s'adresse autant aux tout-petits qu'à ceux qui reviennent de l'école. Enfin, à partir de 16h30, des émissions de fantaisie plus "sérieuses", sans compter les productions diffusées en soirée, de même que les samedis et dimanches.

Pour faire un bref tour d'horizon et pour que vous en fassiez part à vos enfants, nous citons quelques émissions: Le festival Tintin à Cinéma-Jeunesse (fin 1976); les samedis et dimanches, des productions de tous les pays agrémenteront la matinée; le jeu questionnaire *Génies en herbe* diffusé le samedi continuera sa carrière, enfin, diverses émissions que nous aurons le plaisir de divulguer à chaque semaine, pour en faire une brève description.

Le prix des vêtements doublera

(MFL) Que ceux qui ont des enfants ne lisent pas ceci. Après les denrées alimentaires de base telles le lait, le beurre, les viandes, les fruits et les légumes, voilà que le gouvernement fédéral, avec la décision d'effectuer des contingentements sur les prix à l'importation fera doubler le prix des vêtements. Malheureusement (et comme toujours), ce sont surtout les familles à moyen et faible revenu qui seront le plus sévèrement touchées.

Une pléiade de vêtements tomberont sous les quotas, comprenant imperméables, paletots, chandails, chaussettes, manteaux de ski, de motoneige, T-shirt à bas prix,

complets pour hommes. Ces restrictions englobent aussi les vêtements de femmes et d'enfants (tricot, tissages, etc...) Le gouvernement ne nie pas l'éventualité de la disparition des vêtements à "bas prix" des étalages.

Le pourquoi de tout cela? Les importations qui, dans le pays d'origine se fabriquent avec de très faibles coûts de revient, envahissent le marché canadien et par conséquent empêchent le marché canadien de se développer convenablement.

De son côté, l'Association des importateurs se dit d'avis que le gouvernement, avec sa nouvelle mesure, impose aux consommateurs cana-

diens une fâcheuse situation. Les importations coûteront des représailles sérieuses, soit le fait que les exportateurs livreront sur le marché des marchandises de plus haute qualité, et donc, à prix presque inabordable.

Côté positif, avec la limitation des importations, peut-être l'industrie canadienne proliférera-t-elle et créera-t-elle de nouveaux emplois?

Néanmoins, vous feriez mieux de vous garantir de cette hausse en trouvant immédiatement tous les vêtements dont vous pourriez avoir besoin, pour vous et vos enfants. Le printemps est si proche!

sions les publier. Il n'est pas nécessaire de posséder un diplôme pour y participer. Un peu d'imagination, et le tour sera joué.

Des recettes inédites

(MFL) Des livres de recette, il en pleut. Cuisine du monde entier, de chez-nous, tradition ou nouveauté, tout y passe. Alors, dans cette chronique, il faudrait "faire différent". Mais, entre les hamburgers et le ravioli, la tourtière et les truites meunières, se peut-il que nous puissions encore inventer? Je le pense; en parlant l'autre jour avec une dame que je nommerai pas, je me suis aperçu que bien souvent, des petits trucs font toute la différence.

N'étant pas aguerrie dans l'art culinaire, il me faut faire appel à vous toutes (ou tous).

Je vous propose donc de me faire parvenir vos recettes "inédites" afin que nous puis-

De la musique dans nos écoles

Une autre initiative d'un groupement féminin nous est parvenue récemment; il s'agit du Comité féminin de l'OSM. Une initiation facile et dynamique à la musique et aux instruments de l'orchestre symphonique est offerte aux écoles, à des prix plus qu'abordables. Le projet "OSM dans

voire école" permet aux écoles, professeurs et élèves d'accueillir sur place des musiciens qui donnent un mini-concert et expliquent le fonctionnement des instruments.

Pour réservations, adressez-vous à Mme Rita Griffith ou Mlle Michèle Mercier à 844-2867.

la minute juridique...



dans votre hebdo

Service public offert par le bureau d'aide juridique de votre région en collaboration avec votre hebdo.

accident de travail

Si un **accident de travail** couvert par la loi des accidents du travail cause la mort d'un employé, les personnes à sa charge, c'est-à-dire habituellement sa femme et ses enfants, ou encore ses père et mère, ont droit à un maximum de \$600.00 pour les frais funéraires, à \$150.00 pour les frais de transport du défunt et à une rente mensuelle dont le montant varie selon le nombre de personnes à charge.

De plus, la veuve a droit au paiement immédiat d'une somme de \$500.00. La femme séparée ou divorcée a droit aussi à ces montants si elle prouve à la Commission des Accidents du Travail qu'elle avait droit de recevoir une pension alimentaire du défunt.

Si vous désirez obtenir des renseignements au sujet de la Commission des Accidents du Travail, n'hésitez pas à communiquer avec: **la Commission des Accidents du Travail, Service de l'information, 524 Bourdages Québec**

A Saint-Louis-de-Terrebonne: 55 familles dans la boue

Les citoyens du nouveau secteur de "La Seigneurie" à Saint-Louis de Terrebonne s'interrogent à juste titre du sérieux des administrateurs de cette municipalité.

Certes, d'aller s'établir dans un nouveau projet sous-

tend déjà l'acceptation de certains risques, et constitue en soit un acte de confiance envers le constructeur. Néanmoins, si la municipalité n'est pas en mesure de fournir les services que requièrent ces constructions, les promo-

teurs devraient en informer les acheteurs éventuels, ou encore, la municipalité devrait refuser d'accorder des permis de construction; mais, il faudrait être bien naïf pour s'attendre à une telle performance de ces parties.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de familles attendent jour après jour depuis trois mois que la municipalité de Saint-Louis de Terrebonne exécute ses promesses. Les citoyens n'ont d'autre alternative que de s'aventurer dans des chemins impraticables parce que parsemés de trous, et lorsque la température est plus clémente, d'engouffrer les roues arrières de leurs voitures dans une boue impardonnable. Les remorqueuses du coin n'ont jamais autant été en demande en cette période-ci de l'année.

Pourtant, des travaux ont été effectués sur le boulevard des Seigneurs, aussi, à l'ouest de la rue Vaillant, et personne n'habite ce secteur. C'est à croire que la municipalité préfère ouvrir des rues pour des développements futurs que de s'occuper de ses comettants.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que les citoyens sont mécontents.



UN BEAU COUP DE FUSIL - M. Gerry Cheeney a abattu ce magnifique ours de 325 livres (à vide) mesurant 6 pieds 9 pouces. M. Cheeney est ici avec son fils Glen. M. Cheeney fait partie de l'Association des Sportifs de Terrebonne.

UN DEBAT...

(suite de la p. A-14)

préféré rencontrer le candidat du Parti québécois devant ses propres partisans libéraux. "Il a beaucoup jéré, mais n'a presque jamais apportées de réponses satisfaisantes, demeurant dans des répliques vagues et générales".

La présence de nombreux ouvriers de l'Hydro-Québec a ajouté du piquant à cette assemblée. Les employés de l'Hydro lui ont reproché de ne s'être jamais présenté à leurs réunions pour connaître leurs problèmes, ce à quoi le ministre a rétorqué qu'il n'avait jamais reçu d'invitation. M. Fally y est allé de sa réplique lui aussi "je n'ai pas attendu d'être invité, moi, pour aller les voir." Cette remarque lui a mérité une longue ovation. Le Parti québécois conclue qu'à la suite de cette expérience, "M. Hardy a peut-être compris que dans un débat public, ce n'est pas nécessairement celui qui parle le plus qui réussit le mieux à convaincre son auditoire.

COURS DE DANSE SOCIALE SAMEDI - DIMANCHE

Endroit:

ECOLE LA MENNAIS
2881 La Mennais
MASCOUCHE

Nous enseignons la danse depuis déjà 13 ans. Notre spécialité est dirigée dans le domaine de l'enseignement de groupe. Notre satisfaction est de vous transmettre notre joie de vivre au rythme de la danse.



**NOUS VOUS INVITONS TOUS
A VENIR VOUS DETENDRE
TOUT EN VOUS AMUSANT**



ADULTES

CHA CHA

TANGO

SAMBA

RUMBA

ETC.

JUNIOR

DISCO

HUSTLE

CHA CHA

SWING

SAMBA

ETC.

ADULTES: Dimanche 7h30 à 8h30 p.m.
JUNIOR: Samedi 10h à 11h a.m.

(13 à 16 ans)

**ACCOMPAGNE SI POSSIBLE
INSCRIPTION ET COURS
Les 20, 21, 27 et 28 novembre**

Soirée de pratique sous surveillance.

Voulez-vous danser aux fêtes? Inscrivez-vous dès maintenant.

PRIX: ADULTES 2.50 par personne
JUNIOR 2.00 par personne

Le professeur sera Mlle Johanne Leblanc

Détenteur d'un permis du
ministère de l'Éducation du
Québec, re: culture person-
nelle.

Renseignements
477-0850
477-5819

Enseignes

plexiforme

Enseignes lumineuses - Plexiglas
Panneaux de bois lettrés - Enseignes
magnétiques - Articles publicitaires

668-0601

**FOYERS ET CHEMINEES
PREFABRIQUES**

VENTE ET INSTALLATION

FRANKLIN

100% EN FONTE.

SELKIRK

METALBESTOS



Les foyers sataniques

185, rue Saint-André, Terrebonne

471-1605

VIANDES DE QUALITE



Spécialiste des viandes de BOEUF.
Commandes pour congélateurs avec
emballage gratis
et congelé si désiré



ADRIEN LIMOGES ET SON EQUIPE
garantissent votre satisfaction

SALAISSON ADRIEN LIMOGES INC.

126, RUE CHAPLEAU * 471-4470 * TERREBONNE

INFORMATION POLITIQUE

Subvention de \$100,000 versée à la Corporation municipale du comté de Terrebonne par le ministère des Affaires municipales

Grâce aux efforts conjugués de MM. Denis Hardy, ministre des Communications et député du district électoral de Terrebonne, Roger Lapointe, député de Laurentides - Labelle et Bernard Parent, député de Prévost, la Corporation municipale du comté de Terrebonne, a bénéficié d'une subvention au montant de \$100,000 dans le cadre d'un règlement hors cour relatif à la dette du \$261,759 due au ministère des Affaires sociales.

Rappelons que cette dette s'accumulait depuis 1960. A l'époque, les conseils de comté devaient verser pour le maintien de l'Unité sanitaire

une cotisation basée sur l'évaluation imposable de tous les comtés du Québec. Celui de Terrebonne avait jugé que le comté était trop imposé parce qu'il évaluait les propriétés à la valeur réelle alors que ce n'était pas le cas de la plupart des autres comtés. Il versait

donc des acomptes qu'il croyait justifiés. Finalement, la cause devait être portée devant un juge, mais les démarches des députés sus-nommés ont porté fruit et le montant qui est maintenant dû équilibre ce que les maires croient juste.

Un message de M. Guy Meunier

M. Guy Meunier, candidat du Ralliement créditiste dans la circonscription de Terrebonne, a proposé aux mai-

res, aux conseillers et à tous les citoyens, un sujet qui porte à réflexion: c'est le programme des Affaires municipales que préconise le Ralliement créditiste, soit des prêts sans intérêts, via l'Office de Crédit québécois, à toutes les municipalités, pour leur développement: aqueducs, égouts, rues, etc.

Ceci n'est qu'un point sur les cinq qui concernent les affaires municipales contenues dans le programme.

De plus, il a ajouté que le programme qu'énonce le Ralliement créditiste est concret et réaliste; il correspond aux désirs et besoins des citoyens du comté.

M. Meunier déclare également qu'il faut être positifs et que ce n'est pas avec la politique des partis bien établis, bien financés que le Québec y parviendra, les comptes de taxes s'accumulant d'année en année sans espoir de solution. Or, il en propose une.

Le candidat a ajouté qu'il faut cesser cette politiciaille et le seul moyen d'en sortir sera de voter pour le Ralliement prouvant que les électeurs de Terrebonne sont saturés de promesses électorales et harassés par la hausse constante du coût de la vie.

M. Meunier a déclaré qu'il habitait le comté depuis plusieurs années et qu'il était toujours disponible à qui que ce soit. On peut communiquer avec lui au 944, Place Comtois, à Terrebonne. Au téléphone: 471-3450 (A).

Le siège de Terrebonne aux Communes

Un retour sur la scène politique pour Lionel Bertrand?

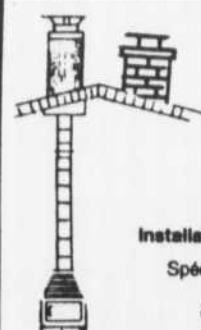
(YC) L'ancien député de Terrebonne, sur la scène provinciale et fédérale, M. Lionel Bertrand songerait-il à revenir à ces anciens amours? Une rumeur sérieuse le soutient, rapporte le journal "L'Echo du Nord" de Saint-Jérôme qui dit entre autres que M. Bertrand ferait un retour en politique et se présenterait candidat libéral, ou même indépendant s'il le faut, dans le comté de Terrebonne lors du prochain scrutin fédéral.

C'est M. Marc Fortin, le propriétaire du journal, qui a donné suite à cette rumeur dans sa chronique "Les Jérémies" la semaine dernière.

"Le confrère de La Voix des Mille-Iles, note M. Fortin, qui fut tour à tour député fédéral, député provincial, ministre à Québec et conseiller lé-

gislatif, reprendrait-il le cycle qu'il avait entrepris il y a 36 ans alors qu'en 1940, il était élu pour la première fois député de Terrebonne à Ottawa? C'est tout un phénomène politique ce Lionel! Il n'y a qu'une chose à faire,

c'est de le caser au Sénat avant qu'il n'atteigne ses 85 ans, à moins que l'on veuille lui donner la chance de prendre de nouvelles expériences pour lui permettre d'écrire un dernier volume: "Mes cent ans de vie politique".



Cheminée et Foyer Pré-Fab enrg.

Tél.: 648-6681

VENTE - REPARATION

Installation de foyers et cheminées préfabriquées

Spécialité: RESIDENCES DE 2 ANS ET PLUS

8964, boul. Riv.-des-Prairies

15 ans d'expérience à votre service

J. NERON

BIJOUTERIE

Dépositaire des diamants "Tulip"

MONTRES: Rodania, Mido, Bulova, Accutron, Caravelle

Bijoutiers - Horlogers

189, STE-MARIE
TERREBONNE
471-3065

Beauté - Élégance

Rajeunissez votre cuisine

Evitez les intermédiaires,
faites affaire directement avec
l'entrepreneur et manufacturier



1500, Hansen
(par Chemin Gascon
et rue Angora)

St-Louis-de
Terrebonne

471-1276

LES CUISINES C.T.H.

Armoires de cuisine
Vanités - Dessus de comptoirs moulés
Une exclusivité de
Les Maisons Thermo-Canadiennes Inc.

De la ROTISSERIE chez NAPOLI Pizzeria Restaurant

PERMIS COMPLET DE LA S.A.Q.

Poitrine de poulet	\$3.00
Cuisse de poulet	\$2.60
Demi-poulet	\$4.00
Poulet entier	\$7.20
Hot-Chicken Sandwich	\$2.80



Inclus avec tous les poulets: salade de
choux, sauce, pain, patates frites.

10% D'ESCOMPTE SUR COMMANDES DE POULET AU COMPTOIR LIVRAISON GRATUITE

Dans un rayon de 5 milles
(frais de 50c pour plus de 5 milles)

**794, DES SEIGNEURS,
TERREBONNE**

Ouvert tous les jours de 10h30 a.m. à 1h a.m.
Vendredi et samedi de 10h30 a.m. à 3h a.m.

4 numéros de
téléphone pour mieux
vous servir:
471-9211
471-9219
471-9212
471-9213

RABAIS DE DUMOULIN DATSUN
RABAIS DU FABRICANT

\$200.00

\$100.00

Vous économisez \$300.00
FAITES VITE!

CAR LA QUANTITE DE COUPONS-BONIS
DU FABRICANT EST LIMITEE



Garage Dumoulin Limitée

8115 boul. Lévesque, St-François - Laval
665-7459

sur cette
nouvelle F-10 familiale
1976 de DATSUN



Ce que les partis politiques proposent aux femmes

par Marie-France Despatie-L'Ecuyer

Dans leurs programmes électoraux, les partis politiques nous proposent des modifications au rôle de la femme dans la société. Nous nous sommes donc penchés sur tous les articles concernant les femmes (travail, statut, famille, femme au foyer, etc.) et nous vous en faisons part dans cet article. A vous de juger.

Le Parti Libéral

Le Parti Libéral du Québec, en collaboration avec le Conseil du statut de la femme s'engage: à examiner les règlements régissant l'accès aux professions et métiers, dans leurs aspects qui influent sur le retour des femmes au travail; à favoriser aux femmes l'accès à des postes de commande dans la fonction publique québécoise; à favoriser le recyclage pour les femmes désirant revenir sur le marché du travail; à trouver des solutions applicables et réalistes à la question des congés de maternité; à concilier le rôle de mère de famille et son travail à l'extérieur par le moyen d'horaires flexibles et du travail à temps partiel.

En ce qui concerne la famille et la femme, le Parti Libéral s'engage à: modifier le Régime des rentes pour éviter de pénaliser la femme au foyer et pour assurer un partage plus équitable au cas de

séparation ou de divorce; de fixer, selon le revenu, un coût modérateur pour l'obtention des services de garderies, d'auxiliaires familiaux et de tous les services que le ministère des Affaires sociales patronne.

Le Parti Québécois

Dans le programme officiel du Parti Québécois, sous le titre "Notre vie sociale", sous-titré "la famille", les objectifs généraux, nous pouvons lire: "La présence des enfants signifie trop souvent aussi une perte totale de liberté pour les conjoints, surtout pour la femme qui se voit privée de la possibilité réelle de s'épanouir par une participation normale à des activités sociales, culturelles ou professionnelles". En conséquence, le Parti Québécois s'engage à: compenser les charges familiales en rémunérant celui des deux conjoints qui assume le travail au foyer, en adoptant des mesures législatives adéquates dont une allocation aux personnes seules ayant des charges familiales. Déclarer le mariage institution égalitaire avec tout ce que cela implique au Code civil, prendre les mesures appropriées pour transposer ce changement sur le plan social et culturel et contribuer par l'éducation populaire à la reconnaissance autonome de la femme

(pour que, par exemple, celle-ci se sente libre de garder son nom après le mariage). Reconnaître l'apport de la mère à la société lorsqu'elle met au monde des enfants en lui accordant, à cette occasion, une prestation indépendante du revenu du foyer. Mettre sur pied un réseau public de garderies et de centres de jour gratuits, axés sur le développement de l'enfant en fonction de ses besoins et... (les allocations et prestations prévues à ce chapitre sont indexées au coût de la vie).

Dans le chapitre réservé aux conditions de travail, le Parti Québécois s'engage: à réaliser l'égalité de l'homme et de la femme au travail en assurant à la femme l'accès sans discrimination aux métiers et aux professions, dans le respect du principe: "à travail égal, salaire égal". En accordant à la femme enceinte ou à celle qui adopte un enfant en bas âge, un congé-maternité pouvant, à sa discrétion, durer jusqu'à six mois (et même plus, sur avis médical) et pendant lequel elle reçoit une prestation au moins égale au revenu minimum garanti et payée en partie par l'employeur; à la fin de ce congé, la femme peut reprendre son travail sans perdre ses droits acquis. Etablir un réseau unique de centres de main-d'œuvre ayant pour objet de... prendre des

mesures particulières en faveur de la main-d'œuvre féminine...

L'Union Nationale

Dans la brochure de ce parti, la place accordée aux femmes est minime; cependant, il faut comprendre que ce parti n'a pas eu le temps d'élaborer longuement ces quelques résolutions. Voici donc, en vrac ce que le parti propose: C'est le temps que le Québécois reconnaisse que la femme au foyer participe à la vie économique du Québec, et qu'à ce titre, elle a droit à une compensation financière (qui augmentera proportionnellement au nombre d'enfants). C'est le temps de mettre sur pied un réseau adéquat de garderies. C'est le temps de venir en aide aux mères célibataires et aux familles mono-parentales dans le but de leur permettre d'assurer dignement leurs responsabilités sociales.

Le Ralliement Créditiste du Québec

Il est résolu qu'un gouvernement créditiste accordera en plus du revenu minimum garanti, annuel et universel, des allocations spéciales aux catégories suivantes: mères au foyer, mères à l'occasion d'une naissance (les allocations seront indexées et universelles). Il est résolu qu'un

(suite à la p. B-3)

INFORMATION POLITIQUE

Une mise au point de M. Leclerc, conseiller municipal à Mascouche

M. Raynald Leclerc, conseiller municipal au siège numéro 4 à Mascouche, a tenu à faire une mise au point suite aux **Libres propos** de notre collaborateur, M. Yves Chartrand, dans sa chronique de la semaine dernière.

M. Leclerc a exprimé l'opinion qu'il avait été invité, comme les autres membres du conseil, à l'assemblée qui choisissait le candidat libéral, M. Roland Comtois, à Repentigny il y a quelques jours et qu'il a considéré sa présence simplement comme une politesse envers un personnage

qui pourrait, éventuellement, représenter les électeurs à Québec, où se prennent les décisions qui influent sur la scène municipale.

M. Leclerc n'a pas nécessairement participé à ce congrès par partisanerie politique mais il a considéré que son rôle de représentant des électeurs permettait sa présence sans qu'on lui attache une étiquette politique à cause de cela. Il a d'ailleurs participé à une assemblée du candidat M. Parizeau, à l'Assomption, suite à une invitation.

Déjeuner-rencontre avec le candidat du Parti libéral J. Roland Comtois dimanche

Le candidat libéral dans le comté de l'Assomption, M. J. Roland Comtois, Ing.P., sera l'hôte à un déjeuner-rencontre qui aura lieu ce dimanche matin 14 novembre, à compter de 10h dans la salle de l'école Manoir Notre-Dame, à Mascouche.

Le ministre des Transports, M. Raymond Mailoux, sera présent à ce déjeuner aux fêtes au lard.

M. Comtois et ses responsables de la campagne électorale invitent tous les citoyens de la région à cette rencontre.

POUR NOUS

ON VOTE

HARDY

LIBERAL

TERREBONNE

Le 15 novembre de 9h à 19, on vote

HARDY Denis
PARTI LIBERAL

X

ASSEMBLEE PUBLIQUE A STE-THERESE

Elie FALLU

TERREBONNE

JACQUES YVAN MORIN
SAUVE

JEUDI, 11 NOVEMBRE

20H

PAVILLON ST-GABRIEL
8 RUE TASSE

ELIE

FALLU

DANS

TERREBONNE



**ON A BESOIN
D'UN VRAI DEPUTE**



ASSEMBLEE PUBLIQUE A BLAINVILLE

Elie FALLU

TERREBONNE

NOLAN FILIATRAULT
MAIRE DE BOISBRIAND

ROBERT DEAN
SYNDICALISTE

SAMEDI, 13 NOVEMBRE

20H

**ECOLE NOTRE-DAME DE
L'ASSOMPTION**
1025, BOUL. LABELLE

CETTE ANNONCE A ETE RETENUE ET PAYEE PAR: RICHARD CHARTRAND, AGENT OFFICIEL, 573 RUE MARIE-THERESE, STE-THERESE